

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 632 JEUDI 9 OCTOBRE 1986 8,00 F

JUSTICE

L'ARBITRAIRE AU QUOTIDIEN



Edito

ON voit beaucoup la police et ses pâles avatars que sont les vigiles ces temps-ci et, entre le bulletin météo et la page de pub, les journaux télévisés font parfois allusion en termes pudiques aux opérations coup de poing et aux rafles anti-immigrés. Il paraît que ça rassure la population, avant que ça ne finisse vraiment par l'exaspérer.

La justice, elle, est beaucoup plus discrète et préfère les ambiances feutrées d'après-midi digestives où on t'expédie des chèques sans provision et des loyers impayés sans interrompre la sieste dans le prétoire. Mais quand même, il y en a qui exagèrent ! Les antimilitaristes par exemple qui, non contents d'être au banc d'infamie, font salle pleine lors des audiences, sont pourvus de témoins et ont le toupet de vouloir s'expliquer, au grand dam de certains magistrats troublés sans doute dans leur indépendance.

Car notre régime démocratique connaît la séparation des pouvoirs. Elle est la même que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dont la prestation papale de Lyon fut une éclatante démonstration. Avec à la clé, tiens, tiens, deux expulsions et six inculpations pour indépendance d'esprit, je voulais dire anticléricalisme.

Des qui craignent rien, question indépendance d'esprit, sont les nervis de l'extrême droite, comme ceux qui à Toulouse déambulent parfois avec des matraques, fusil et même grenade, ou bien comme ces militants anti-indépendantistes calédoniens auteurs du massacre de Hienghène. D'ailleurs la justice les a tous reconnu innocents. Car l'important c'est bien de terroriser le terrorisme !

communiqués

• ARGENTEUIL

L'A.P.K. perdant son local, le groupe Kropotkine ne peut plus désormais y tenir ses permanences. Nous invitons donc toutes les personnes désirant prendre contact avec nous à passer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• LILLE

Thèmes des prochaines émissions de la « Voix sans maître », le vendredi de 21 h à 23 h sur Radio-Campus (99.6 MHz) : la librairie des femmes, le 10 octobre ; des médecins en procès contre l'Ordre, le 17 ; le minitel au service des « alternatives », le 24 (tél. : [16] 20.91.24.00.). Ventes du « Monde libertaire » : le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30, devant la gare S.N.C.F. et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 sur le marché de Wazemmes (rue Racine).

Le groupe de Lille recherche de nouveaux locaux pour y installer sa librairie. On peut le contacter en écrivant à l'adresse suivante : librairie « Idées libres », c/o F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex. D'autre part, une souscription a été lancée pour l'acquisition de ce local. Vous pouvez libeller vos chèques et virements à l'ordre du Cercle d'études sociales, C.C.P. n°7 806 13 M, Lille. Toute aide matérielle ou militante est également la bienvenue.

• CARTES POSTALES

En hommage à la révolution espagnole, la revue « Itinéraire » vient d'éditer neuf cartes postales en couleur. Ces cartes représentent des couvertures de journaux et de revues anarchistes parus pendant la révolution. Le prix de vente public est de 4,50 F l'unité. Les bénéfices serviront à la parution du premier numéro d'« Itinéraire » consacré à Durruti, à paraître en novembre 1986. Les commandes sont à adressées : revue « Itinéraire », 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles.

Les cartes sont les reproductions des journaux suivants : « Estudios » (revue théorique mensuelle), « Tierra y Libertad » (hebdomadaire, organe de la F.A.I. à partir de juillet 1936), « Solidaridad Obrera » (organe de la C.N.T. de Catalogne), « Mujeres libres » (2 cartes, journal mensuel des femmes libertaires), « Gastronomía » (revue mensuelle de la C.N.T. de l'industrie gastronomique), « Luz y Fuerza » (organe de la Fédération nationale de l'industrie de l'eau, du gaz et de l'électricité C.N.T.), « Tiempos nuevos » (revue de sociologie, d'art et d'économie, mensuel théorique de la F.A.I.), « Mas alla » (organe de la colonne Francisco-Ascaso)

Jean-René Niel n'est plus

Jean-René (30 ans) est mort début septembre dans un accident de la circulation. Cette triste nouvelle a jeté la consternation dans les milieux libertaires ardéchois.

Jean-René, un des membres fondateurs du groupe anarchiste d'Aubenas (Fédération anarchiste), était unanimement apprécié par ceux et celles qui l'ont connu. Sa disparition brutale sera cruellement ressentie dans le mouvement. Que sa famille et ses proches sachent combien nous partageons leur peine et que nous nous trouvons à leur côté dans ces moments difficiles.

Gr. d'Aubenas et de Tournon

éditions

• « LES OEILLETES ROUGES »

« Les OEillets rouges » n°1, cahiers de réflexion anarchiste trimestriel, viennent de paraître. En vente à la librairie du Monde libertaire, au prix de 35 F (abonnement pour quatre numéros : 120 F, chèque à l'ordre de J.-M. Raynaud). Pour tout contact : « Les OEillets rouges », 122, rue Henri-Barbusse, 95100 Argenteuil.



• AFFICHE



L'administration et les relations intérieures de la Fédération anarchiste viennent d'éditer une affiche en soutien au « Monde libertaire », disponible à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 0,60 franc l'unité (au-dessus de 50 exemplaires).

• ARGENTEUIL

A l'occasion du sixième anniversaire du coup d'Etat en Turquie le 12 septembre 1980, le groupe Kropotkine d'Argenteuil édite une brochure « Turquie : de la dictature militaire à la démocratie musclée ». Celle-ci fait le bilan de six ans de répression et comporte au sommaire : aperçu du mouvement turc, la situation économique, la Constitution de 1982, la torture, le problème kurde, etc. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 15 F.

• « LA TORCHE »

Le groupe de Moulins de la F.A. et des libertaires de l'Allier viennent d'éditer le n°4 de leur bimestriel régional : « La Torche ». Prix : 5 F. Pour tout contact : Association pour une culture libertaire, B.P. 49, 03402 Yzeure.



Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

communiqués

• PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contact et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

• FESTIVAL

Premier festival des « musiques mutantes » du 20 au 26 octobre, au Théâtre libertaire de Paris (41, boulevard du Temple, Paris 3^e), avec la collaboration de Radio-Libertaire. Place en vente à la librairie du Monde libertaire, au prix de 80 F (sauf les 21 et 25 octobre, 60 F). Réductions pour les porteurs de cartes d'auditeurs de Radio-Libertaire.

• TOULON

Le groupe « Région toulonnaise » tiendra un stand le samedi 18 et le dimanche 19 octobre au « Forum des associations », Parc des expositions de Sainte-Mussé, Toulon. Entrée libre.

• CHELLES

Le groupe Sacco-Vanzetti tient permanence tous les dimanches matin, de 10 h à 12 h, à son local du 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare S.N.C.F.).

Communiqué

A Nîmes, dans la nuit du 17 au 18 septembre dernier, trois militants du groupe libertaire du Gard, effectuant un collage d'affiche (concernant les pacifistes réfractaires à l'armée), furent l'objet d'intimidations de la part de quatre individus circulant à bord d'une voiture de police immatriculée dans les Bouches-du-Rhône.

Ces quatre nervis, prétextant que ces affiches « troublaient l'ordre public » et constituaient « un appui au terrorisme », confisquèrent les affiches et affirmèrent que « la prochaine fois, les choses iraient plus loin ».

Le groupe libertaire du Gard tient à réaffirmer son entière détermination à continuer son œuvre de contre-information et de diffusion des idées libertaires, en réfutant l'amalgame « libertaires = terroristes en puissance ». Il est important, en ces temps de répression tous azimuts, que des voix s'élèvent pour protester contre l'hystérie développée par un Etat policier et quelques politiciens en manque de thèmes électoralistes.

Nous sommes contre ce terrorisme aveugle qui frappe la foule innocente, mais ne négligeons surtout pas le terrorisme d'Etat autrement plus sournois, celui-là !

Gr. libertaire du Gard (F.A.)

LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE »
ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !

débats

• PARIS

La commission de propagande des Relations intérieures reprend sa série de cours sur l'anarchisme. Le prochain aura lieu mardi 14 octobre à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e (M° Abbesses). Thème : « Histoire du mouvement anarchiste » par Gaetano Manfredonia.

• MARSEILLE

Le groupe libertaire de Marseille organise une série de débats-védo du 4 octobre au 29 novembre. Samedi 10 octobre, projection du diaporama du C.O.T. d'Albi « Fini l'amour », avec des documents vidéo sur le retour du civisme à l'école.

Local du groupe libertaire de Marseille, 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille. Samedi 10 octobre, à 14 h. Participation : 15 F. Vous trouverez sur place : bibliothèque, boutique et... boissons ! Pour nos prochains débats, tenez-vous au courant... lisez le « Monde libertaire ».

sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes — PAGE 3, Justice : Nervis armés du F.N. en liberté, Emmerdez les vigiles, Non-lieu pour un massacre, Amis lecteurs — PAGE 4, Luites : En Bref, Rassemblement à Hanvec, La Navale, Les quotas laitiers, Journée d'action C.G.T. — PAGE 5, Social Grève du 21 octobre : une unifié amère, C.N.P.F. recherche V.R.P. — PAGE 6, Société : Front des réfractaires, Objection collective à Rennes, Le colonialisme en Polynésie — PAGE 7, Dans le monde : R.F.A. : droit d'asile verrouillé, Informations sur l'affaire Omori — PAGE 8, Dans le monde : Expériences nicaraguayennes, Une O.S.T.I.E. en travers de la gorge — PAGE 9, Informations internationales : Brésil, Canada, R.D.A. — PAGE 10, Archives : « Au café » d'Errico Malatesta — PAGE 11, Expression : Programme de Radio-Libertaire, Notes de lecture, Avis aux abonnés, Erratum — PAGE 12, Arguments : Mort au tiers monde (4^e et dernière partie).

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli. fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement ☐ Réabonnement ☐ Abonnement de soutien ☐

Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐ Mandat-lettre ☐ Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

NOUVELLE-CALÉDONIE

Non-lieu pour un massacre

FRANÇOIS SEMUR, juge d'instruction, a accordé un non-lieu dans l'affaire de la tuerie de Hienghene sur le déroulement de laquelle il n'est pas inutile de revenir. Dans la soirée du 5 décembre 1984, se tenait une réunion indépendantiste à Hienghene à l'issue de laquelle des militants kanaks, rentrant chez eux à bord de deux véhicules sont tombés dans une embuscade.

Embuscade est le mot : un cocotier avait été abattu et barrait la route, et c'est à l'instant où les Kanaks s'apprêtaient à la dégager que M. Méhilde, R. Siniemie et la famille Layetite (tous membres du « clan des métis ») ont ouvert le feu. Cette tuerie fera 10 morts, 4 blessés et soulèvera une énorme vague de colère parmi les Kanaks. Quelques jours plus tard, après l'arrestation d'un des leurs, les membres du commando se rendent spontanément à la police en invoquant la thèse de la légitime défense. Cette thèse est donc reprise par le juge d'instruction qui a fait libérer ces tristes individus le 1^{er} octobre.

Répercussions

Depuis le 24 septembre (anniversaire de l'assassinat de P. Declercq) (1), les indépendantistes occupent deux propriétés ; ainsi une soixantaine de Mélanésiens de la tribu d'Oudjo revendiquent une propriété que le haut-commissariat de la Nouvelle-Calédonie souhaite rétrocéder à un éleveur, G. Oran-Sur. Sur la côte est, la tribu Monco occupe la propriété dont M. Bouteiller, lui aussi éleveur, veut donner la gestion à un de ces amis. Cependant les consignes du F.L.N.K.S., demandant aux Kanaks de rester calmes, semblent pour l'instant respectés.

Mais jeudi 2 octobre, les sièges de trois régions (Centre, Nord, Iles Loyautés) ainsi que les municipalités à majorité indépendantistes ont fermé leurs portes. De plus, des débrayages se sont produits dans l'enseignement privé et dans une mine de nickel, à Wakety, où en septembre un lieutenant de

parachutiste a gravement blessé en toute impunité un jeune Kanak.

En outre, l'Union syndicale des travailleurs kanaks et exploités (U.S.T.K.E.) (2), membre du F.L.N.K.S. mais qui depuis plusieurs mois prend ses distances par rapport au front, a envisagé une « riposte graduée » à partir du vendredi 3 octobre.

Du côté caldoche, on se mobilise aussi : le Comité d'action patriotique (voir précédents M.L.) se déclare prêt à prêter main forte aux broussards dont les Kanaks revendiquent actuellement les terres.

Créer la tension

Le juge Semur reprend dans son verdict l'argumentation de l'extrême droite calédonienne ; les sept inculpés étaient « abandonnés par la force publique », et de rappeler qu'à l'époque les indépendantistes kanaks avaient dressé des barrages sur tout le territoire.

En réalité, cet argument signifie clairement deux choses : « la preuve renouvelée qu'en 1986 on peut tirer sur les Kanaks impunément », comme l'a déclaré l'Union calédonienne ; mais aussi, si on veut considérer qu'actuellement l'Etat n'est pas capable de garantir la sécurité des citoyens face au terrorisme, que toute personne qui assassinerait un Lybien, Syrien, Libanais... ou y ressemblant pourrait prétendre elle aussi au non-lieu.

Mais cette décision de justice sert trop à propos les intérêts du gouvernement, pour que sa prétendue indépendance puisse aveugler plus longtemps les gogos. Pour le gouvernement colonialiste français, il importe de briser le mouvement kanak avant le scrutin d'auto-détermination prévu en juillet 1987 et une nouvelle épreuve de force avec des Caldoches surarmés et sûrs de l'impunité ne pourrait que les affaiblir considérablement.

Il s'agit bien, en laissant planer cette menace d'une possible liquidation physique, de contraindre le F.L.N.K.S. à participer au scrutin

sans en discuter les modalités. Dans cette course contre la montre, le F.L.N.K.S. vise à remporter un succès diplomatique devant l'O.N.U., où les pays du Forum du Pacifique demandent l'inscription de la Nouvelle-Calédonie dans la liste des pays colonisés, ce qui constituerait un camouflet pour l'Etat français, déjà bien embarrassé par ailleurs par le traité de dénucléarisation du Pacifique-Sud en passe d'être signé par les Etats-Unis. Batailles diplomatiques, justice coloniale, les victimes des impérialismes sont pas sortis de l'auberge !

Jean-Christophe
(Gr. Sabate)

(1) P. Declercq, militant de l'Union calédonienne, assassiné dans des circonstances non encore élucidées le 24 septembre 1981.

(2) L'U.S.T.K.E., qui revendique trois mille adhérents, est bien implantée dans la santé, les transports aériens, l'administration...



Communiqué

Deux camarades libertaires, Paola Piazzalunga et Marcus Shieffer, respectivement de nationalité italienne et suisse, ont été interpellés à Lyon alors qu'ils collaient des affiches anticléricales contre la venue du Pape.

Tous les deux vont être expulsés mercredi 8 octobre vers Milan et Genève selon une procédure d'urgence pour atteinte « à la sécurité de l'Etat français » (!). Paola Piazzalunga s'est vue retirer sa carte de séjour et son permis de travail lors de son arrestation. Marcus Shieffer était en France en touriste.

La Fédération anarchiste s'élève contre ces expulsions scandaleuses et l'interdiction faite aux étrangers d'avoir des activités politiques en France.

Fédération anarchiste

TOULOUSE

La carte du F.N. ? Un nouveau permis de port d'armes

RASSUREZ-VOUS, chers lecteurs, il est encore possible malgré l'offensive sécuritaire du gouvernement de transporter des armes sans être trop inquiétés. Ainsi cinq personnes, deux en voitures, trois à pied, se sont faites contrôler lundi 22 septembre par des fonctionnaires de la C.R.S. 29 à Toulouse. Ils transportaient à eux tous : un fusil à pompe de marque Gauge, calibre 12, approvisionné de cinq cartouches dont une dans la chambre de tir ; quelques grenades ; une matraque de 50 cm ; un revolver 22-L.R. avec huit cartouches et un colt 45 avec sept balles dont une dans la chambre.

Les C.R.S. les ont consciencieusement conduit au commissariat central où des inspecteurs, après avoir dressé un procès-verbal de port d'armes prohibés, les ont placé en garde à vue afin d'être entendus par un juge d'instruction. Heureusement, le Parquet les a remis en liberté. Comme quoi il ne faut pas

tomber dans la paranoïa, les mesures anti-terroristes nous laissent encore de nombreux espaces de liberté. Il suffit de prendre ses précautions.

Ah oui, j'oubliais un détail : nos cinq amateurs d'armes sont tous militants d'extrême droite et se rendaient au meeting de J.-M. Le Pen, où l'on craignait des affrontements avec les manifestants antifascistes. Alors, lorsque vous vous rendez la prochaine fois dans votre bureau de poste, n'ayez aucune crainte lors du contrôle de votre sac à main si vous avez oublié de retirer votre canif.

Mais au fait, alors, à quoi ça sert tous ces policiers dans la rue ? tous ces contrôles ? Pour une autre sorte d'infractions, car il est vrai que se balader avec tout un arsenal et une carte du Front national, c'est quand même moins grave pour notre sécurité que le fait de se balader les mains dans les poches sans carte de séjour. Qu'on se le dise !

DENIS
(Gr. Sabate)

« Si vis pacem... »

ON voit fleurir de plus en plus, en ces temps troublés par une paranoïa ambiante, une nouvelle sorte de parasites placés en général à l'entrée des magasins ou devant les banques, qui ressemblent à des flics, qui ont le regard inquisiteur des flics, mais qui ne sont pas des flics...

Cette nouvelle race, née d'obscur croisements entre plantons et pandores, porte le délicat épithète de « vigile » et a pour mission de repérer parmi les éventuels clients « ceusses » qui pourraient bien éviter les caisses ou pire... être dangereux. Bon gré mal gré, la grande majorité de nos concitoyens se laissent inspecter leur sac avant d'accéder à leur commerce favori.

Ces êtres au profil assez indéfinissable, parfois presque sympathiques, souvent proches de la buse, n'ont cependant aucun droit particulier et ne sont pas malgré leur tenue souvent paramilitaire assimilables aux officiers de police judiciaire. Ils ne sont en aucun cas assermentés et sont employés par des sociétés de gardiennage privées aux noms évoqueurs (K.O.-International, C. Prop, Securicor, etc.) qui proposent toute une gamme d'interventions. Ces officines étant très discrètes sur leurs effectifs et leurs profits, il est bien difficile de savoir combien de smicards elles emploient. Une chose est sûre, leur prolifération prouve à elle seule que le créneau sécuritaire est très juteux pour les petits malins qui montent ces entreprises.

Si les vigiles n'ont aucun droit sur le citoyen dans la rue, on les retrouve en général à l'entrée

d'entreprises privées ouvertes au public qui, comme elles en ont le droit, peuvent si des raisons de sécurité collective le justifient imposer à l'entrée une fouille systématique. La seule contrainte pour ces sbires est de l'effectuer de manière correcte, car un vigile n'a pas le droit de bavure (cf. l'affaire du Forum des Halles).

Lorsque vous entrez dans un magasin quelconque, vous pénétrez dans un lieu privé placé sous le contrôle de son directeur qui est libre d'assurer la protection comme il

l'entend. Ce qui suffit à justifier les tenues kakies que vous devrez affronter pour aller acheter vos poireaux ou le dernier disque de machin.

La seule chose possible si vous trouvez ces contrôles insupportables est de changer de crémérie. Dans certaines, l'entrée libre l'est vraiment et l'on y écoute même Radio-Libertaire ! Les temps sont difficiles...

CHRISTOPHE
(Gr. Berneri)



Amis lecteurs

EN cette période où l'activité politique, syndicale et sociale est importante, la voix du *Monde libertaire* doit pouvoir se faire entendre de plus en plus fort parmi les murmures de la presse aux bottes du consensus national. Notre journal a besoin d'un développement plus important de ses ventes dans les kiosques pour que les analyses qui sont les siennes, sur l'actualité nationale et internationale, soient connues et appréciées par un plus grand nombre.

La souscription que nous avons lancée n'est qu'un des moyens pour aider le *Monde libertaire*. Nous vous tiendrons régulièrement au courant de sa progression au fur et à mesure des « Amis lecteurs » qui suivront. Un autre moyen d'aider le *Monde libertaire* est de l'acheter régulièrement dans le même kiosque, et pourquoi pas de participer à la campagne nationale que lance la Fédération anarchiste sur la défense des libertés mises en péril par la bande des « cohabitants ». De nombreux meetings sur ce sujet fleuriront dans toutes les régions, et nous vous appelons d'ores et déjà à venir y participer, à apporter votre soutien physique et financier pour que cette campagne ait un impact et que le *Monde libertaire*, qui s'en fera l'écho, soit de plus en plus lu, connu, apprécié et reconnu comme la voix sans maîtres qui ne se laissera pas soumettre.

C'est pour ces raisons et bien d'autres encore que le *Monde libertaire* a un besoin crucial de votre soutien. Pas de budget publicitaire, ni de « sponsor », le *Monde libertaire* repose entièrement sur ses lecteurs. Nous, comme vous, avons besoin d'un journal qui, chaque semaine, apporte le point de vue des anarchistes sur l'actualité. Nous ne pouvons accepter que dans un avenir peut-être proche le *Monde libertaire* soit bâillonné.

Salutations anarchistes

Les administrateurs

en bref...en bref...

• Le Comité de soutien aux insoumis reprend ses permanences tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Contact et infos (répondeur antimilitariste) : (16.1) 43.03.62.03.

• On peut entendre les anarchistes sur Radio-Madère (95.9 MHz) à Thionville et sa région, les lundis tous les quinze jours, de 18 h 30 à 21 h, dans une émission intitulée « Anarchie douce ».

Pour tout contact : Pascal Didier, 5, rue Saint-Barthélemy, Ranguevaux, 57700 Hayange (tél. : (16) 82.57.01.07.)

• A la Maison des clubs Unesco se tient une exposition « Ombres d'Hiroshima » : une lutte inachevée, portraits, images et histoire des luttes antinucléaires à Hiroshima, résistance contre les armes nucléaires.

Une exposition en 16 tableaux qui donne une image, un portrait d'une ville en lutte. L'expérience de l'engagement antinucléaire au Japon à travers les survivants d'Hiroshima. Les dessins sont de Iika Dohrn, les textes de Gauthier W. Löffler.

A partir du 13 octobre jusqu'au 26 octobre. Tous les jours, de 10 h à 19 h. Entrée libre. Maison des clubs Unesco, 43, rue de la Glacière, 75013 Paris (tél. : (16.1) 43.36.00.63.)

• Christophe Pottier, objecteur insoumis, passera en procès le 21 octobre devant la 5^e chambre du Tribunal correctionnel de Versailles. Venez nombreux pour le soutenir. Pour infos : répondeur antimilitariste au (16.1) 43.03.62.03.

C.G.T. seule...

LE 30 septembre, les fédérations C.G.T. de la Fonction publique ont « appelé à agir » avec une manifestation à Paris et les cheminots en grève dès la veille. Ce qui a pu faire écrire à *Libération* du lendemain : « La S.N.C.F. sert de locomotive » ! En fait les anciens de la rue de Lorraine ont repris les propos de Krasucki : « Si l'action grandit, c'est parce que la C.G.T. en est à l'initiative, elle en est même la locomotive. Dans l'action, nous ne repoussons personne, nous n'avons aucune mesquinerie de boutique en ce qui concerne les développements ultérieurs. » Dont acte... car le problème est : pourquoi la C.G.T. seule le 30 septembre puisqu'il y a une journée de grève le 21 octobre appelée par les fonctionnaires de la F.E.N., de F.O., de la C.F.D.T. et de la F.G.A.F. (autonomes) ?

Il est vrai que martelant à tous vents le mot d'ordre-leitmotiv « à l'appel de la seule C.G.T. », les stratégies politico-syndicales ne peuvent sans un palier de décompression se rallier à l'unité d'action. Il s'agissait aussi de montrer que la C.G.T. sait se suffire à elle-même ; pourtant la production n'a pas vraiment été troublée en ce dernier jour de septembre : à Paris, le trafic R.A.T.P.-R.E.R. était quasi normal (seules exceptions : réseau Paris-Nord et ligne C. du R.E.R.) ; mais 30% des trains sur le réseau S.N.C.F., aux P.T.T. 13% de grévistes chez les ambulants et les centres de tri pour 6,75% aux guichets...

Si à Paris, du Châtelet au Palais-Royal, les manifestants étaient nombreux, est-ce que cela ira mieux pour les fonctionnaires ? L'enjeu était-il les services publics ou la redorure du blason de la C.G.T. ?

On aurait pu penser que la C.G.T., ou plutôt ses dirigeants, montrait ses

La Navale : vivre et travailler au pays

C'EST avec colère et amertume que 5 000 Seynois ont manifesté le mardi 30 septembre. Une manifestation parmi tant d'autres dont le but est la sauvegarde de la Navale. La Seyne-sur-Mer, avec près de 60 000 habitants (deuxième ville du Var) a vécu et vit encore en grande partie des retombées économiques du chantier. Avec La Ciotat et Dunkerque, c'est toute l'industrie navale qui risque d'être victime de la restructuration capitaliste comme l'ont été ces dernières années la sidérurgie et la construction automobile.

Des propositions de reprise des chantiers ont été faites à travers les plans « Genoyer » pour La Seyne, et « Margnat » pour La Ciotat. Mais le contenu de ceux-ci se font attendre, d'où la vigilance des travailleurs de la Norméd face à de tels plans.

Pourtant des propositions concrètes existent, telles la construction d'un nouveau car-ferry de liaison avec la Corse dont a besoin la S.N.C.M. ou encore la construction et la réparation de bateaux de plaisance. Mais la solution de nos technocrates et politiciens reste

toujours le démantèlement et ils font la sourde oreille aux propositions des syndicats.

Face à tant de démagogie et d'hypocrisie, une « intersyndicale » (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C.) s'est créée pour mener à bien la lutte, relayée par une bonne partie de la population. Depuis plusieurs mois, manifestations et actions directes poussées par la base voient le jour au grand désarroi des bureaucrates syndicaux plus préoccupés de discours et de respectabilité que d'actions directes sur le terrain. C'est ainsi que le défilé du 14-Juillet fut interrompu, puis annulé (du jamais vu à Toulon !) et que s'exécutèrent des destructions et passages gratuits aux péages d'autoroute... Bref, autant d'actions qui démontrent la détermination des travailleurs.

A ce jour, seules F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. ont signé le « Plan social » du gouvernement ; la C.F.D.T. donnera sa réponse le 7 octobre après consultation de ses adhérents. A noter que la section C.F.D.T. de La Seyne-sur-Mer avait été, en juillet, en désaccord avec la position de la direction sur les suites à donner au conflit.

Quant à la C.G.T., celle-ci a déjà fait savoir que sa réponse était « à priori » négative.

L'accord de certains syndicats avec le « Plan social » du gouvernement va-t-il remettre en cause l'existence de l'intersyndicale et la poursuite du mouvement ? Les prochains jours nous donnerons une réponse. De toute façon, le drame d'une ville et d'une région asphyxiées économiquement ris-

que de se dérouler, avec tout ce que cela sous-entend de chômage et de misère, dans un département déjà lourdement touché. Face à un tel avenir, les ouvriers de la Norméd n'ont plus rien à perdre et il est à envisager des explosions de violence si aucune solution n'est trouvée à la survie des chantiers...

BRUNO
(Gr. Région-toulonnaise)



Poursuite à La Ciotat.

Le lait concentré

LES quotas laitiers, avec à la clé des pénalités pour ceux qui ne les ont pas respectés, auront fait parler d'eux. Après l'année 1984/1985 où seuls quelques gros producteurs avaient dépassés leurs références sans se faire inquiéter, la majorité des éleveurs (qui avaient dû se serrer la

ceinture précédemment) s'est laissée aller, espérant ne pas devoir payer de pénalités, étant donné leur situation précaire.

En été, la facture est tombée, mettant en situation difficile de nombreux éleveurs. Contrairement à des pays voisins comme l'Allemagne, en France les pouvoirs publics et leurs interlocuteurs (F.N.S.E.A., C.N.J.A.) avaient mijoté un

système où, d'une part on incitait de fait à une concentration de la production (1), où les retraités seront moins nombreux à laisser leur place (puisque l'ont déjà cédée), et d'autre part les petits et moyens producteurs étaient proportionnellement plus concernés par la réduction des livraisons de lait que les gros.

Dans un article ultérieur, l'effet des quotas sur les agriculteurs et les

industries agro-alimentaires sera précisé. Mais l'urgence du moment est de ne pas ignorer la cause des diverses manifestations paysannes de l'ouest de la France. On a pu voir l'hypocrisie et la démagogie des uns (F.N.S.E.A., C.N.J.A.) demandant un peu tardivement que les petits producteurs soient épargnés, après les avoir incités à quitter la production ! Mais n'hésitant pas à casser, une fois de plus (dans le Finistère), pour laisser s'accroître le fossé entre paysans et consommateurs.

D'un autre côté, les syndicats qualifiés de « groupuscules politisés » par le nouveau ministre de l'Agriculture auront mené diverses actions dont la plus spectaculaire aura été le blocage de 164 camions de lait, le 20 août. Ces syndicats (travailleurs paysans et syndicats paysans) ont dû essuyer un refus total de discussion de la part des pouvoirs publics sur le problème des pénalités, alors que toutes les laiteries de l'ouest (ce qui n'est pas rien !) étaient prêtes à négocier, devant la peur d'être dépassées par les événements.

Actuellement, des actions sont engagées à divers niveaux afin de dénoncer les méfaits des quotas laitiers, ce qui n'empêche pas de penser à des changements dans la production, la consommation alimentaire, le développement (voir article ci-contre).

J.A. (Rennes)

(1) Vingt pour cent des producteurs de lait auront quitté leur exploitation entre 1984 et 1986, alors que les installations étaient ralenties (voire bloquées).



Rassemblement à Hanvec (Finistère)

UN grand rassemblement a été organisé à Hanvec, dans le Finistère, le 5 octobre dernier. Ce lieu a été choisi symboliquement, car c'est là qu'Alexis Gourvennec, agro-capitaliste local, veut agrandir une usine à cochons de 2 000 porcs. Mais, au-delà de ce projet, c'est tout le processus de concentration en agriculture qui est dénoncé.

Cette concentration entraîne la suppression de milliers d'emplois en agriculture (plus de 20 000 en cinq ans, en Bretagne) et dans l'agro-alimentaire. Elle a aussi des répercussions considérables sur l'environnement, la désertification, la surproduction... C'est pourquoi les travailleurs paysans, qui sont à l'origine de ce rassemblement, ont voulu l'élargir à tous ceux qui se sentent concernés par ses problèmes : pêcheurs, consommateurs, tiers-mondistes, écologistes, etc. Ce qui permettra, à travers les débats organisés, d'aborder les questions posées par le phénomène de la concentration en agriculture : quelle agriculture, avec combien d'agriculteurs, pour produire quoi, pour qui, quelle santé, quel environnement ?

Ne laissons pas les « responsables » décider pour nous du paysage rural de demain, imposons ensemble un autre modèle de production, un autre rapport producteurs/consommateurs, un environnement sain et agréable !

P.J. (Rennes)

capacités en solo avant de sacrifier à l'unité syndicale. Las ! les faits contredisent les déclarations de Krasucki et il n'est plus permis de rêver : il y aura du 20 au 25 octobre une semaine d'actions interprofessionnelles C.G.T. Un temps fort aura lieu le 21 octobre, « déjà choisi par quatre autres centrales syndicales pour une grève dans la fonction publique » (*Humanité* du 3 octobre).

Pense-t-on vraiment faire monter la mayonnaise syndicaliste avec de tels agissements ? On a l'impression que la direction de la C.G.T. sabote objectivement l'action syndicaliste ou plutôt la laisse dans des solutions de consensus pour pouvoir ensuite déclarer que « la solution est politique » (1).

Face à la politique chiraquienne, l'unité syndicale redonnerait au moins un peu de vigueur à la riposte ouvrière. Mais les boutiques syndicales (la C.G.T. comme les autres...) préfèrent consolider les payes de leurs permanents. Et les intérêts des travailleurs ?

THIERRY
(Gr. Pierre-Besnard)

(1) Dans cette analyse, l'extrême gauche rejoint le P.C., « votez pour nous, on est les meilleurs ! ».



GRÈVE DU 21 OCTOBRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Une unité au goût amer

ON se croirait revenu au temps des grandes journées d'action intersyndicales qui avaient rythmé la vie sociale du pays avant 1981. Pourtant quelque chose a changé.

Les états-majors syndicaux se seraient-ils rendus compte que les salariés ne voulaient plus suivre des mots d'ordre de grève lancés en ordre dispersé et dont le principal objectif semblait être de redorer le blason terni des confédérations ? Découvraient-ils à nouveau les charmes de l'unité d'action que chacun décriait à sa manière il n'y a pas si longtemps ?

Les grandes manœuvres de la F.E.N. et du P.S.

Qu'on se souvienne : la F.E.N. jouait souvent le rôle d'intermédiaire dans la préparation des grand-messes rituelles de 24 heures qui avaient surtout pour objet de calmer et de canaliser l'ardeur revendicative des années 74-77. Elle servait de « pont » entre la C.G.T. et la C.F.D.T. qui jouaient consciencieusement aux frères ennemis avant de rompre définitivement le pacte d'unité d'action en 1977.

Aujourd'hui c'est encore la F.E.N. qui joue les rassembleurs.

Mais le décor a changé. Désormais c'est pour regrouper la C.F.D.T., F.O. et la F.G.A.F. (Fédération générale autonome des fonctionnaires) qu'elle intervient. Cette initiative d'automne n'est pas sans rapport, on s'en doute, avec les grandes manœuvres politico-syndicales qui ont commencé dans les coulisses confédérales.

La tendance majoritaire de la F.E.N. a clairement annoncé son intention de travailler à la constitution d'une grande centrale syndicale de fonctionnaires capable de con-

currencer, voire de laminer, la C.G.T. dans ce secteur. L'objectif poursuivi est de mettre sur pied, sous couvert d'appel au renforcement de l'unité du mouvement syndical, une centrale à caractère social-démocrate, servant de relais au Parti socialiste, sur le mode allemand ou scandinave. D'ores et déjà des contacts sont pris au plus haut niveau tant à la C.F.D.T. qu'à F.O. Il ne faut pas voir ailleurs les raisons de cette subite unité entre des organisations qui jusqu'ici s'ignoraient superbement.

Mais au fait pourquoi va-t-on faire grève le 21 octobre ? Certes les revendications sont justes : contre les pertes de pouvoir d'achat, contre les atteintes au service public. Face à des attaques d'une telle envergure, l'unité est de mise et les travailleurs la réclament.

Alors on ne peut pas cracher dans la soupe, mais on ne nous enlèvera pas de l'idée qu'au-delà de l'éventuelle réussite de ce coup de semonce à l'adresse du gouvernement, les travailleurs sont considérés comme une masse de manœuvres devant servir des objectifs politiques.

La forteresse C.G.T. La fin d'un mythe ?

Quant à la C.G.T., elle avait sciemment décidé d'une journée de grève le 30 septembre, afin de bien marquer son originalité par rapport aux autres confédérations qu'elle attaque et dénonce sans relâche. Elle savait parfaitement que, quel que soit le résultat de cette journée, elle se joindrait à l'appel du 21 octobre, non pour rompre son isolement mais pour apparaître comme le syndicat le plus offensif.

En clair, la C.G.T. va rééditer le coup du mois de juin où elle s'était souvent rallié en dernière minute à

l'appel simultané de la C.F.D.T., de F.O. et de la F.E.N. à une journée d'action le 17 juin ; après avoir organisé au préalable de pseudo-journées de mobilisation deux ou trois semaines avant. Cela lui avait permis d'expliquer ensuite que le succès du 17 était le résultat de la préparation effectuée par la seule C.G.T. On connaît la musique...

Avec moins de 10% de grévistes dans la plupart des secteurs, à l'exception de ceux où d'autres organisations s'étaient jointes au mouvement en raison de l'existence de revendications particulières (S.N.C.F., par exemple), la C.G.T. se montre satisfaite. On se contente de peu par les temps qui courent ! Il est vrai que de nombreux adhérents C.G.T. avaient préféré s'abstenir de participer à un débrayage de prestige et garder leurs forces pour la journée du 21 octobre à laquelle la C.G.T. se rallierait après le 30 septembre.

Cela aussi est un élément nouveau. La C.G.T. ne parvient plus à mobiliser dans ses grèves un nombre de salariés largement supérieur à ce que réalisent les autres syndicats. Le vieux complexe que nourrissait notamment la C.F.D.T. à l'égard du « grand frère » est en train de s'effriter.

LEGRAND



OFFRE D'EMPLOI

C.N.P.F. cherche V.R.P.

C'EST au Zénith que les stars du patronat ont célébré le 40^e anniversaire du C.N.P.F. Par la même occasion rendez-vous avait été donné à la jeunesse pour qu'elle « rencontre les entreprises » ; ce qui, vu la conjoncture, ressemblait fortement à de l'humour noir. La jeunesse en question se trouvait d'ailleurs réduite à un échantillon soigneusement choisi, cela va sans dire. Quant aux jeunes chômeurs ordinaires, ils pourront toujours aller à la rencontre de leur A.N.P.E. locale. Ils n'ont rien perdu, en vérité, si ce n'est peut-être le numéro de cet hurluberlu, banquier de son état, qui s'écria : « Que les jeunes apprennent un métier et qu'ils aillent vite le pratiquer d'abord à l'étranger. Il ont beaucoup de choses à y apprendre. »

Depuis 1919...

Le C.N.P.F. a quarante ans et toutes ses dents de requin. Mais il convient tout de même de rappeler que c'est en 1919 que se constitua la Confédération générale de la production française, baptisée en 1936 Confédération générale du patronat français. Auparavant le Comité des Forges, le Comité des Houillères, les Chambres textiles étaient, sans aucun doute, de puissantes organisations, mais l'essor du mouvement ouvrier exigeait de plus en plus un minimum de coordination interprofessionnelle. L'appareil resta néanmoins assez sommaire.

Vichy, qui avait dissout les confédérations ouvrières, supprima — sur le papier — la confédération patronale mais institua des « Comités d'organisation » qui jouèrent un rôle économique essentiel, notamment par la répartition des matières premières, ce qui donna, paraît-il, aux patrons le goût pour les structures plus solides et efficaces. Ce n'est donc pas étonnant de retrouver un des dirigeants de cette mécanique pétainiste, le maître des Forges Pierre Ricard, à l'origine de la renaissance officielle de l'organisation patronale en 1945 et 1946. L'appellation fut à peine modifiée : Conseil national du patronat français.

Comme ledit patronat s'était passablement mouillé dans les eaux de Vichy et de la collaboration, c'est un modeste patron, Georges Villiers qui en fut le premier président. Il présentait l'avantage considérable, à l'époque, d'avoir été résistant et déporté. Rien de mieux pour améliorer une image de marque, mais cela n'empêcha pas le C.N.P.F. d'utiliser les services d'anciens fonctionnaires vichystes, comme André Boutemy, qui avait été préfet de la Loire puis de Lyon avec l'accord des autorités allemandes. Ce Boutemy se chargea de missions délicates comme l'aide sonnante et trébuchante aux parlementaires méritants (surtout les gaullistes du R.P.F.)...

Pas de patron pour les patrons

En quarante ans, le C.N.P.F. a constitué peu à peu un gros appareil bureaucratique avec services et commissions spécialisés capables d'interventions tous azimuts. A cela s'ajoute un réseau de chambres patronales locales dont l'une des missions essentielles est d'assurer la police des salaires dans leurs branches respectives.

Le C.N.P.F. a au moins un emploi à offrir : celui de président. Gattaz va regagner ses pénates dauphinoises et son ennemi de toujours, le très chrétien Chotard, a choqué ses pairs en présentant sa candidature à la télé. Mais voici un candidat sérieux, François Périgot, président d'Unilever-France, dont on affirme qu'il a une « dimension internationale » — « multinationale » serait plus juste !, ce qui changerait bien sûr des dimensions plutôt étriquées du petit Yvon.

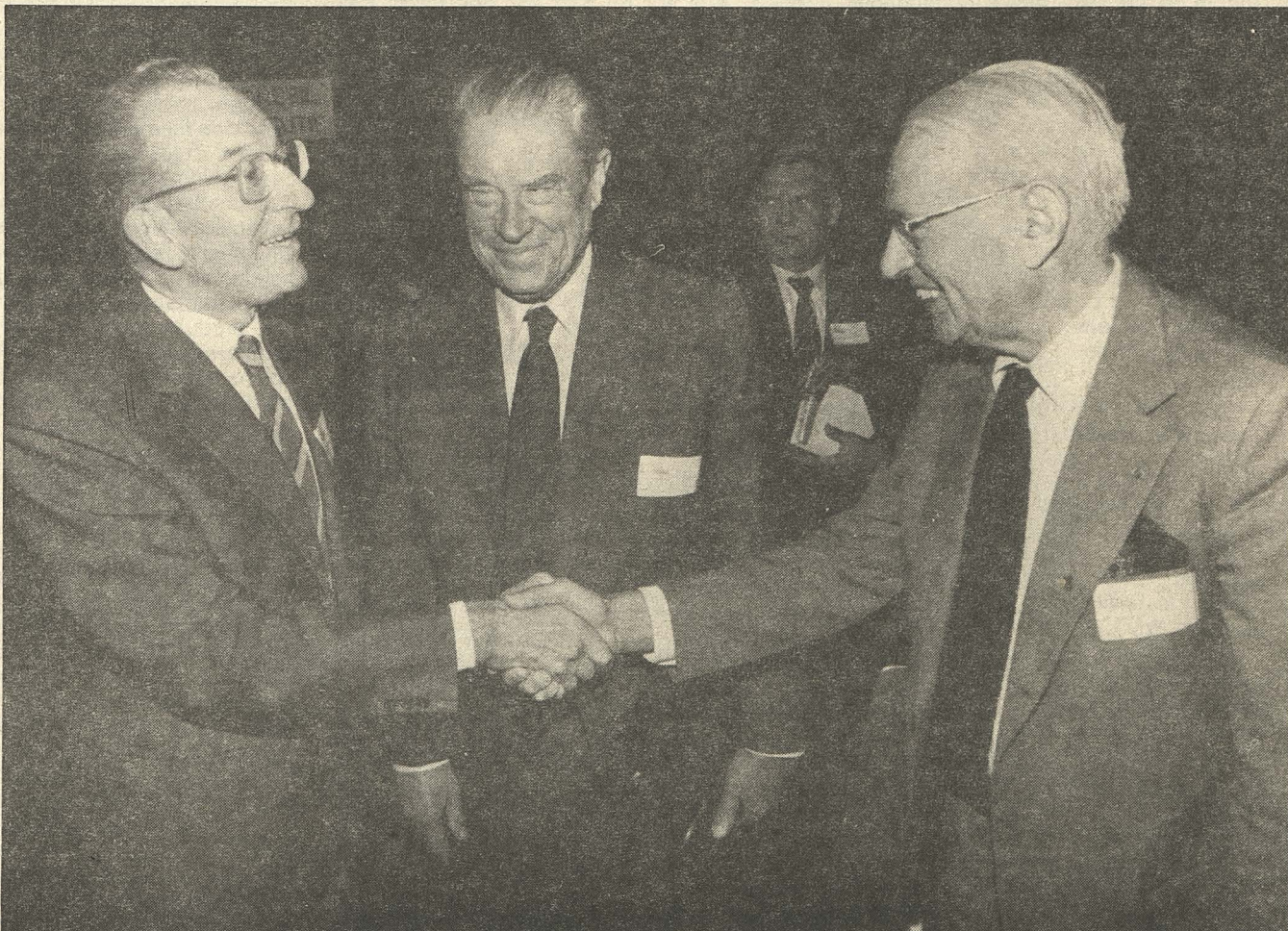
Ce serait une nouveauté car, jusqu'à présent, les grands patrons se contentaient de jouer les éminences grises ou d'occuper des postes-clés dans l'appareil, mais de façon discrète. Ou d'y placer des hommes sûrs. Une chose est certaine : aucun titre n'est plus immérité que celui de « patron des patrons » dont on affuble habituellement le président du C.N.P.F. On conçoit aisément que ces messieurs, sans être pour autant anarchistes, ne veulent pas, n'ont pas besoin de chef !

Pour les adhérents du C.N.P.F. — un récent sondage l'a confirmé —, la fonction essentielle de l'organisation est la

représentation auprès des pouvoirs publics pour « mieux faire connaître les problèmes des entreprises ». Avec pour mission d'« infléchir » la politique gouvernementale...

Le C.N.P.F. doit donc servir au mieux les intérêts de ses cotisants, mais la tâche n'est pas aisée car les intérêts en question sont non seulement très divers mais aussi fortement divergents, au point que l'organisation paraît souvent condamnée à l'immobilisme. Ces querelles se recouvrent parfois d'un déguisement idéologique qui permet à des observateurs fûtés de déceler des courants conservateurs et « modernistes »... Les grands trusts, les fédérations corporatives, les lobbies spécialisés sont conduits à défendre eux-mêmes, directement, certains de leurs intérêts auprès des parlementaires et dans les ministères où ils disposent d'hommes sûrs. En revanche, le front commun se réalise aisément au C.N.P.F. quand il s'agit de s'opposer aux revendications de la classe ouvrière.

Sébastien BASSON



M. Gattaz et deux ex-patrons du C.N.P.F. : MM. Ceyrac et Havelin.

Front des réfractaires

QUAND un réfractaire sort de taule, un autre y entre. C'est certainement ainsi que les juges comprennent la théorie des vases communicants de Galilée. Rémi Weyl est donc libre depuis le 26 septembre et nous l'a fait savoir par une lettre dans laquelle il tient à remercier tous ceux qui ont contribué à cette libération. Jugé à Lyon (cf. M.L. n°628), il a été condamné à 10 mois dont 8 avec sursis pour le refus d'obéissance, et à 3 000 F d'amende (1) pour le délit d'insoumission.

Il semble ne pas trop mal s'en tirer, puisqu'il a été réformé... mais le Parquet peut encore faire appel et la ville de Lyon pourrait poursuivre pour des affiches collées à son intention. Et pourtant, ces affiches, il ne les a pas personnellement apposées... il possède un alibi en béton et fenêtres grillagées. Aucune importance, puisqu'une loi de 1979 permet de poursuivre la personne pour le compte de laquelle des affiches publicitaires sauvages ont été collées. Ce n'est pas la première fois que cette loi « écologique » est utilisée à des fins politiques, mais ça surprend toujours.

Celui qui rentre dans un cachot humide, c'est Bernard Jaudon (cf. M.L. n°629), premier objecteur insoumis des années 80 à connaître la taule. Merci la cohabitation ! Comme le juge d'application des peines n'avait pas réussi à marchander avec lui une mesure de semi-liberté, il a été arrêté la semaine der-

nière en se rendant à l'école où il est instituteur. Incarcéré à la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône, 13, rue Autun, 71100 Chalon-sur-Saône (tél. : [16] 85.48.06.43), il attend votre soutien... et la radiation de l'Education nationale. Celle-ci, trop contente de se débarrasser d'un empêcheur de « protocoler Hernu-Savary en rond », risque de se livrer rapidement à une véritable interdiction professionnelle. Ça sera une première en France, merci encore à la cohabitation (2) !

Et au suivant... affaire n°241, Philippe Cuvelier. La salle est bourrée et le juge « fait la gueule » (c'est qu'ils sont timides et n'aiment pas la justice trop publique). Ce qu'il n'apprécie pas non plus, le juge, c'est que l'accusé parle et qu'il y ait des témoins (cela ralentit l'action !). Ah, la justice expéditive... cela a du bon pour l'avancement, s'il n'y avait pas certains avocats comme cette Babeth. Le procureur demande 6 mois d'emprisonnement éventuellement assortis du sursis, alors hop !, on boucle et le jugement est remis au 7 octobre.

Les prochains sur la liste seront Benoît Cochard, déserteur du service civil après plus d'un an (3), jeudi 9 octobre à 13 h 30 au Tribunal de grande instance d'Evry (91), rue des Mazières ; et Christophe Pottier, le 21 octobre, devant la 5^e chambre du Tribunal correctionnel de Versailles. Qu'on se le dise !

Venez nombreux pour les soutenir, les juges « apprécieront » !

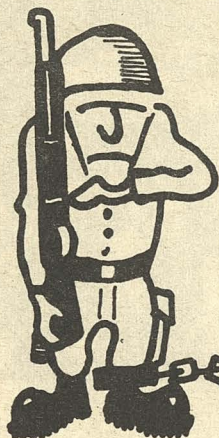
Georges HOST

(1) On peut participer, comme cela coûte cher, à l'achat d'un « entonnoir » pour Hernu et Giraud, en contactant le comité de soutien à Rémi Weyl, 13, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

(2) Seule la mobilisation peut empêcher cette double répression, pour cela soyez nombreux à réclamer par lettre et par téléphone la relaxe de Bernard.

(3) Benoît Cochard fait partie de la coordination « On arrête tout ! » qui refuse la double durée du service civil par rapport au service militaire. Pour toute information : « On arrête tout ! », c/o A.R.I.C.O., B.P. 2024, 49016 Angers cedex.

« L'ARMÉE PREND DES HOMMES



ET REND
DES ESCLAVES »
(E. VARLIN)

S.O.S.-TAHITI

Ras-le-bol du colonialisme en Polynésie

DANS les numéros 616 et 617 du *Monde libertaire*, je vous avais entretenu des conséquences du colonialisme français en Polynésie. Pour compléter ce dossier, je vous communique la réponse d'un indépendantiste polynésien à l'objection, qui leur est souvent faite, qu'en cas de départ de la France ils seraient obligés d'en appeler à la tutelle économique d'une autre puissance.

Cette objection est si souvent avancée qu'il n'est peut-être pas inutile de faire connaître la position des indépendantistes polynésiens vis-à-vis de cette éventualité. Elle a le mérite d'être au moins catégorique. Jugez-en plutôt.

« A ceux qui tentent de justifier leur présence impérialiste chez nous par le fait que si nous étions libérés de leur tutelle nous serions immanquablement, soi-disant, obligés de subir de toute façon la tutelle d'une autre puissance, nous tenons à préciser qu'au moins, si tel était le cas, nous y gagnerions de choisir cette tutelle selon nos propres intérêts ; ce qui est loin d'être le cas pour le moment où nous en sommes à subir, malgré nous, une tutelle qui nous a été et continue de nous être, depuis deux siècles, imposée par la force.

« Etre affranchi de toute tutelle »

« Toutefois, nous avons eu suffisamment à souffrir des conséquences de cette tutelle pour ne point désirer profondément être à jamais affranchis de toute tutelle. Particulièrement de celle d'hommes blancs qui s'octroient le privilège d'assujettir les gens de couleur. Privilège qui nous paraît à nous plutôt comme une tare qui leur colle à la peau, pour reprendre le discours raciste de certains d'entre eux. Cette tare, cette manie, ce besoin qu'ils ont de nous dominer, nous le constatons journalièrement, dans tous les domaines, comme nous l'avons constaté par l'expérience de notre histoire et celle de l'histoire de toute l'humanité où nous avons toujours vu, partout, les hommes blancs asservir les hommes de couleur à leurs intérêts personnels. Alors, pourquoi serions-nous assez stupides pour accepter, après la tutelle des Français, qui aura causé le grand

malheur de notre race, la tutelle de ceux qui ont dépouillé nos frères rouges d'Amérique, nos frères aborigènes d'Australie ou ceux maoris de Nouvelle-Zélande ; pour ne parler que de ceux dont les Français font semblant de craindre la mainmise pour mieux justifier leur propre impérialisme. Quant aux Russes et aux Jaunes que certains évoquent également, l'histoire nous renseigne aussi amplement sur leur manière d'assujettir des populations différentes d'eux. Dites-vous bien que si nous luttons pour notre indépendance, ce

SOS TAHITI
20 ANS D'ESSAIS ATOMIQUES FRANCAIS EN POLYNESIE



ça suffit !

n'est pas pour l'abdiquer ensuite au plus offrant.

« Subvenir seuls à nos besoins »

« Nous pouvons très bien subvenir seuls à nos besoins essentiels. Avant la colonisation, nos îles et leurs lagons nourrissaient 800 000 des nôtres. Par l'alcool, la syphilis, la tuberculose et surtout le fusil et le canon, 92% d'entre eux furent exterminés. Ce ne devrait donc pas être un problème de nourrir aujourd'hui les 80 000 Polynésiens restants. Même si nous avons en plus, depuis, à pourvoir les 50 000 métis issus de l'union de nos plus belles femmes avec les riches colons français et les marchands chinois. Nous pourrions même très largement subvenir aux besoins des 50 000 Français nouveaux qu'on s'empresse d'implanter chez nous depuis dix ans pour s'y opposer à notre majorité évidente, si toutefois ceux-ci étaient seulement capables d'oublier un peu leurs habitudes de consommateurs occidentaux, complètement dénaturés, pour s'adapter à nos produits locaux si sains pourtant par comparaison. Encore que de ces nouveaux colons nous nous passerions très volontiers.

Vu ce que les hommes blancs nous ont apporté jusqu'à maintenant, il y a plutôt de quoi se méfier d'eux, ne croyez-vous pas ? Sous couvert d'évangélisation, ils nous ont imposé leur Dieu unique et suprême, aux dépens des nôtres se partageant l'Olympe de nos croyances, pour mieux nous asservir en nous prêchant la soumission ; à leurs lois (toujours à leur profit), à leurs coutumes d'exploitation de l'homme par l'homme (de préférence l'homme de couleur par l'homme blanc), à leur mœurs enfin (de répression sexuelle engendrées de frustrations propres à exacerber l'agressivité naturelle humaine) ; et il faudrait que nous ayons du respect pour cette civilisation blanche qui prépare sa propre destruction et celle de toute la planète avec. Nous ne sommes pas si fous ! Ce que l'on en vient raisonnablement, nous, à se demander d'eux. Leurs agissements nous semblaient si peu être le fait d'êtres doués du moindre bon sens, du moins pour la grande majorité d'entre eux où les

rare esprits lucides se noient dans la masse souveraine des autres. »

La campagne « S.O.S.-Tahiti »

Cette déclaration sans ambage, mais non sans humour, nous en dit long sur le ras-le-bol de ces indépendantistes polynésiens pour toutes les formes de colonialisme. Ces mêmes indépendantistes, par la voix de Oscar Temaru, leader du Front de libération de la Polynésie (F.L.P.), retransmise par Stanley Cross à la réunion de coordination de « S.O.S.-Tahiti », lundi 29 septembre, appellent tous ceux qui se revendiquent de quelque solidarité envers les Polynésiens, dans leur lutte pour l'arrêt des essais atomiques sur leur territoire, à s'investir sérieusement dans cette campagne « S.O.S.-Tahiti » qui a bien besoin du soutien de tous pour faire en sorte qu'à Paris ait lieu le 25 octobre une manifestation nationale importante sur ce thème.

A la réunion du 29 septembre, vingt-six organisations étaient représentées. Plus de la moitié d'entre elles ont d'ores et déjà adhéré à la campagne. Je vous rappelle que cette manifestation à Paris sera renforcée, à l'étranger, par des rassemblements devant les ambassades et consulats de France, organisés ce même jour par les organisations qui ont travaillé avec moi durant ma tournée mondiale des sept années précédentes.

A Tahiti enfin, des indépendantistes et bien d'autres, même moins déterminés politiquement, participeront à une manif également le 25 octobre. Tout cela afin de signifier au gouvernement français que pour beaucoup d'entre nous, ici comme ailleurs, vingt ans d'essais atomiques en Polynésie : ça suffit !

J'attends personnellement beaucoup des camarades anarchistes qui peuvent, s'ils le désirent vraiment, contribuer grandement au succès de cette initiative pour les Polynésiens sacrifiés à la force de frappe des militaires français.

JAD

Pour plus de renseignements sur la campagne « S.O.S.-Tahiti », vous pouvez aussi écrire à Jad, appt. 88, 6, rue du Champ-de-Mars, 76000 Rouen.

JAPON

Informations sur l'affaire Omori

EN tant qu'anarchistes, nous pensons que décider et agir en connaissance de cause constituent des piliers fondamentaux de la liberté. Or, nous craignons que bon nombre de compagnons d'outre-mer n'aient pas tous les éléments de cette « connaissance de cause » sur « l'affaire Omori ».

Qui sommes-nous pour dire cela ? Deux anarchistes, l'un qui a vécu six mois, l'autre deux ans au Japon. Nous avons recherché, rencontré et interrogé les compagnons japonais. Nous sommes arrivés à un certain nombre de conclusions. Nous avons également estimé qu'il fallait les livrer à l'ensemble du mouvement anarchiste dans le monde, même si cela pouvait bouleverser des convictions établies ou même si cela allait à l'encontre de ce que certaines personnes prétendent au Japon.

Ce que nous savons de Omori

Omori n'est pas anarchiste. Il ne se dit pas anarchiste. Il ne s'est jamais dit anarchiste. Son comité de soutien affirme qu'il est innocent dans l'attentat contre la préfecture de Hokkaidô (2 mars 1976). Nous n'avons pas les éléments pour en juger. Nous pouvons le croire. Ce qui est sûr, c'est qu'à la même époque se préparait un attentat à la bombe similaire, pour protester

contre la « colonisation du territoire Ainu par les Japonais ». Chacun est libre d'accepter ou de refuser ce type de pratique. Mais il faut savoir que cela n'a jamais été décidé par un groupe anarchiste, ni conçue dans une optique anarchiste ni discutée avec une organisation anarchiste.

En revanche, Omori est idéologiquement et personnellement lié avec un groupe appelé « Higashi Ajia Hannichi bûsô tôsô sensensha » (Front est-asiatique de lutte armée anti-japonaise). Ce front regroupe des individus d'horizons divers : la plupart se disent marxiste-léninistes, certains s'affirment « anarcho-terroristes ». Il a revendiqué plusieurs attentats contre des bâtiments de compagnies japonaises qui ont tué des passants. Omori a fait une grève de la faim en soutien aux emprisonnés du front qui ont commis ces attentats. Le comité de soutien de Omori fait cause commune avec le comité de soutien du front (celui-ci est aujourd'hui dissous), lequel soutient en retour Omori.

Les photos que le comité de soutien de Omori envoie en prétendant qu'il s'agit de manifestations anarchistes en sa faveur ne sont que des manifestations de l'ex-front (cf. *Black Flag* n°156, du 9 juin 1986). De même la rencontre anarchiste nationale de Hiroshima 8-6 (en 1985 et 1986) n'a jamais pris position

pour (ni contre, d'ailleurs) Omori, malgré ce que son comité de soutien affirme.

L'histoire du mouvement japonais

Alors, pourquoi la section japonaise de l'A.I.T. soutient-elle Omori ? Il faut d'abord dire qu'elle ne le soutient pas unanimement (cf. les discussions lors de leur dernier congrès des 23 et 24 novembre 1985, les positions de la section de Hiroshima ou de certains membres des sections du Kantô/Tôkyô). Il faut dire ensuite qu'il y a un gros problème de communication internationale et de flou idéologique interne. Il est nécessaire pour l'expliquer de revenir un peu en arrière dans l'histoire du mouvement anarchiste au Japon. Sans entrer dans les détails, on peut donner les éléments suivants.

Il y a eu une importante lutte interne, dans les années 30, entre ceux qui se disaient « anarchistes purs » (mais qui pratiquaient pour la plupart le terrorisme ou le chantage) et ceux qui se disaient « anarcho-syndicalistes ». La conception de ces anarcho-syndicalistes se rapproche beaucoup plus du syndicalisme révolutionnaire de la C.G.T. française d'avant 1914 que celle de la C.N.T. de la révolution espagnole. Nuance de taille qui perdure !

Le fascisme, l'impérialisme, la guerre et le bolchévisme ont fait des ravages énormes dans le mouvement anarchiste qui ne s'en est pas relevé dans l'après-guerre. Dans les années 70, sous la poussée du spontanéisme gauchiste (qui était paradoxalement lié avec une politique de partis d'avant-garde et de recrutement pour ces mêmes partis), la Fédération anarchiste japonaise s'est sabordée. Dans les années 80, la section A.I.T. est fondée. A cause de sa jeunesse et malgré ses intentions, il est évident qu'elle ne peut s'abstraire de ce passé confus.

De fait, un membre de l'A.I.T. (qui tient à rester clandestin), ami personnel de Omori, a poussé au soutien. La fascination de l'action « underground », de l'acte violent, la nécessité bien compréhensible d'une solidarité dans la répression ont fait le reste.

La recherche de la vérité

Libre à chacun de penser que la lutte clandestine et terroriste constitue le meilleur moyen pour s'acheminer vers la révolution libertaire dans un Japon qui n'est plus une dictature ni un fascisme militaire et qui possède un système démocratique. Mais il faut dire clairement que la stratégie du comité de soutien de Omori n'est pas de développer un

soutien le plus large possible pour sauver Omori de la pendaison (contre le coup monté, le principe de la peine de mort, les condamnations politiques, etc.), mais de privilégier un soutien étroit en faveur de la lutte terroriste, de la nation Ainu, du front.

Il faut savoir qu'il n'y a pas un seul mot de propagande anarchiste dans le bulletin du comité de soutien de Omori, excepté les lettres de solidarité des compagnons étrangers qui apportent leur soutien à un Omori anarchiste... qui n'existe pas !

Nous pensons qu'il est important à chacun, individus, groupes ou fédérations, de connaître ces éléments sur lesquels le comité de soutien n'apporte guère d'éclaircissements, et pour cause. L'Etat japonais a frappé le maillon le plus faible de la nébuleuse gauchiste japonaise. Et ce ne sont pas les puissants groupes trotskystes japonais (qui continuent de s'entre-tuer physiquement) qui sont prêts à défendre ce maillon. Il ne reste que les anarchistes... mais sur quelle base ?

Même si la vérité est dure à avaler, il faut le dire, sans compromissions ni démagogie. Lénine a dit « seule la vérité est révolutionnaire ». Non ! Seule la recherche de la vérité est révolutionnaire.

MANUEL et PHILIPPE

Les intertitres sont de la rédaction.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Droit d'asile verrouillé

DANS les rues des grandes villes ouest-allemandes, on a l'habitude de croiser des familles de travailleurs immigrés turques, rescapées du « miracle économique » ; nullement intégrés, ils ont apporté les couleurs de leur Anatolie natale à certains quartiers et la chance, trop rarement saisie par leur hôtes, d'approcher une autre culture et les problèmes d'un peuple meurtri.

Mais depuis quelques années, on voit d'autres groupes d'étrangers dans le métro berlinois : des gens jeunes, maigres, la peau sombre pour la plupart. Ils viennent du Liban, de Sri-Lanka, d'Iran, du Ghana, du Pakistan. Cette nouvelle catégorie d'immigrants, appelés officiellement « asilants », englobe en réalité des réfugiés poussés à fuir des situations politiques et sociales explosives dans leurs pays. Début 1986, ils étaient 72 000 qui, en passant par Berlin-Est, profitaient des privilèges du transit des passagers aériens et posaient leur demande d'asile pendant l'escale, à l'aéroport même (sachant que le droit d'asile est garanti par la Constitution de la R.F.A., conséquence de son passé fasciste et de l'expérience des émigrés allemands à l'époque hitlérienne).

Sans parler un mot d'allemand, beaucoup trébuchent déjà sur les premiers des innombrables obstacles qui les attendent. Ceux-là seront immédiatement mis en « arrestation pour expulsion » (« Abschiebehaft ») dans des conditions dignes des camps de concentration. Ainsi, à Noël 1983, six hommes furent brûlés vifs dans leur cellule. Rejetés dans leurs pays d'origine, ils risquent le pire, tels ces réfugiés libanais expulsés (Palestiniens apatrides, pour la plupart) qui furent à leur retour enlevés, torturés et portés disparus. Faits aussi dénoncés par Amnesty International.

Ayant une fois réussi à mettre leurs pieds sur le sol du « pays promis », la situations des nouveau-venus n'est guère rose. Tassés dans des baraques, avec interdiction de travailler pendant cinq ans ou d'étudier, ils sont transformés en assistés méprisés et misérables. A leur drame initial s'ajoute la séparation de leur famille, de leur culture et une promiscuité forcée.

Une fois arrivés...

L'éblouissement des premiers jours cède vite à la dépression morne. Traités comme du bétail par l'administration, ils sont aussi confrontés à la xénophobie grandissante de la population allemande. Car ils n'ont pas la presse pour eux. On fait comprendre aux braves gens qu'ils sont indignes de respect et de solidarité. On a créé pour eux le terme « Wirtschaftsasylanten » (« qui cherchent asile pour des raisons économiques et qui veulent donc profiter en tant que parasites de nos richesses »).

Les trois quarts sont transférés dans des foyers de petites ou moyennes communes où fréquemment des scènes de chasse se produisent : attaques nocturnes avec pistolets à gaz (foyers de Bavière) ou villageois bloquant pen-

dant quatre jours l'accès d'un foyer en construction (Hols-tein). Derrière cette haine primaire atisée par les mass-médias se cachent des intérêts gouvernementaux. Les campagnes électorales de mars prochain ont déjà démarré, et les sujets sécuritaires (« halte aux envahisseurs ») se prêtent à merveille comme munitions contre d'autres sujets de dangereuse actualité. Brandissant la « sécurité intérieure menacée », en profitant des angoisses diffuses de la population, on tente de détourner son attention des menaces réelles telles que chômage grandissant, stationnement de fusée de l'O.T.A.N., accidents nucléaires. « Le sujet "droit d'asile" nous garantit 60% des voix », a déclaré un candidat chrétien-démocrate avec franchise.

Pendant cet été, la droite au pouvoir s'active partout. Au Bade-Wurtemberg, on réclame une administration centralisée pour les expulsions et un débat au niveau européen sur le droit d'asile. Dans le Hesse, on boycotte le projet de loi des Verts sur le droit de vote des étrangers. Fin août, on réclame une entente avec la R.D.A. pour l'arrêt du transit et l'expulsion de tous les réfugiés non reconnus, même de ceux qui viennent d'un pays en guerre civil ou bien où la torture est notoire. Le sénateur de l'Intérieur de Berlin-Ouest s'est rendu, début septembre, en personne à Beyrouth pour marchander cette mesure (les Libanais sont, avec 21,6%, le plus grand groupe de réfugiés en 1986), empêchée encore par des lois en vigueur. Une interdiction de travail pour dix ans au lieu de cinq est également réclamée pour les « asilants » en place. Helmut Kohl propose une modification de la Constitution, bien que le droit d'asile soit « une partie de notre culture politique » : mais... toujours ces « mais » !

Enfin des réactions !

Des réactions à gauche arrivent avec un peu de retard. Et sont d'abord défensives. En septembre, diverses organisations et des particuliers ont fondé « Pro Asyl », avec un siège à Francfort, pour protéger le droit d'asile garanti par la Constitution, lutter contre une

aggravation de la situation et créer un centre de coordination. Plus de 45 groupes se sont rencontrés à la mi-septembre à Francfort (trop peu de réfugiés y étaient présents, hélas !). Leur projet : créer des « villes ouvertes » pour réfugiés (« Freie Flüchtlinstädte »). Projet déjà avancé à Brême. Leur modèle sont les « sanctuaires » de la côte ouest américaine (Los Angeles, San Francisco, Seattle) où certains groupes réagissent depuis 1982 face à l'« immigration sauvage » des Mexicains par une désobéissance civile, en leur donnant asile.

En attendant, les réfugiés sont tellement bien accueillis en R.F.A. que début août, 155 Tamouls l'ont fuit en bateau. Ces passagers clandestins ont été repêchés sur la côte canadienne où l'aimable capitaine les avaient abandonnés à leur sort. Leurs revendications sont d'une grande exigence : dignité et travail. A partir du 1^{er} octobre, ça sera fait : tout candidat réfugié devra être en possession d'un visa d'entrée en R.F.A. pour être admis à franchir les contrôles de l'aéroport de Berlin-Est. En arrière fond : quelques magouilles financières entre la R.F.A. et la R.D.A. Les frontières se ferment !

DAGMAR



La complexité de la révolution nicaraguayenne n'en finit pas de nous surprendre. Loin de nous les schémas reposants et fatals des « combattants de la liberté » contre les marxistes totalitaires, œuvre des manichéistes reaganiens, à l'odeur d'inquisition et de croisade. De même, la théorie soviétique des deux camps, qui oppose « réactionnaires » et « progressistes » ne séduit plus que des petits-bourgeois du tiers monde attirés par le statut de bureaucrate.

La révolution sandiniste ouvre une nouvelle période dans les luttes de libération nationale. Depuis sept ans, le rapport entre les classes ne s'est pas inversé : ce sont les ouvriers et les paysans qui possèdent la clé du processus et non les bureaucrates et les capitalistes. Les rapports entre le gouvernement et les organisations de masse passent par ce prisme que les institutions ne reflètent pas. Le symbole de la délégation est l'image de démocratie directe qui montre la foule dialoguant avec le président Ortega (« Daniel »), antithèse du Grand Timonier, dans une atmosphère de critique rude.

Fins et moyens

Les conséquences sont profondes, car plus qu'un état d'esprit que le pouvoir institutionnalisé, l'Etat, aurait vite fait de balayer, c'est une méthodologie complexe qui est mise en œuvre. En général, les marxistes ne comprennent pas la situation (1).

Les partis marxistes, P.S.N., P.C.D.N., M.A.P.-M.L., et leurs centrales syndicales respectives, C.G.T.I., C.A.U.S., F.O. adressent des propos incendiaires au F.S.L.N., en s'alliant avec la droite (2), pour qu'il s'attaque à la bourgeoisie en nationalisant massivement et accessoirement en donnant le pouvoir aux comités d'entreprise et du quartier à la place de l'Assemblée constituante, ce qui est d'ailleurs contradictoire avec la propriété étatique. Voilà un modèle marxiste classique dont l'exemple le plus achevé fut la « collectivisation forcée », dite « dékoulisation » en U.R.S.S. en 1930-1932, où le socialisme radieux, qui avait déjà liquidé une bonne partie des militants révolutionnaires, est devenu apocalyptique pour les ouvriers et les paysans avec la délation, les déportations, les massacres, le goulag, la famine et la misère : 5 à 10 millions de morts. Même chose en Chine, dans les années 50 ; n'évoquons même pas la « révolution culturelle » et l'œuvre prodigieuse des Khmers rouges.

La réponse des sandinistes est claire : l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes et non celle de l'Etat. Ainsi, ils adoptent la position idéologique de l'économie mixte, dont le caractère flou permet tout. Par exemple, la « faim de terres » des paysans de Masaya a été assouvie en juin 1985 après l'occupation par les paysans de l'A.T.C. (3) des domaines du président de la C.O.S.E.P. (confédération du patronat nicaraguayen), ce qui explique les hésitations du ministre à engager l'épreuve de force devant la menace de sabotage généralisé de l'économie.

Des mesures inadmissibles

La situation sociale ne peut être figée, et le gouvernement entérinerait, selon les déclarations du ministre délégué en France (A. Gra-

nera), l'autogestion si les travailleurs la revendiquaient (4). Cependant, il a établi un arsenal de mesures qui pourraient être utilisées contre les travailleurs mais qui, pour l'instant, sont un épouvantail à « contras ». Pour l'interdiction du droit de grève, les sandinistes ne voient pas le problème car c'est le sabotage qui est visé. Ainsi, A. Granera répond : « Si les travailleurs veulent faire la grève, ils la font. » (4). Le droit de réunion, d'organisation, de manifestation est soumis à une déclaration préalable à cause du cardinal Obando et des évêques qui utilisent la puissance religieuse pour tenir des messes itinérantes appelant à la croisade antisandiniste. Enfin, si le secret de la correspondance est levé, il n'a jamais empêché la circulation des publications anarchistes.

Renforcer le potentiel étatique dans le cadre d'une guerre secrète peut conduire à la paranoïa meurtrière si les organisations ouvrières et paysannes s'affaiblissent. La meilleure arme contre le terrorisme, c'est le renforcement coordonné des structures autogérées et ce sont les coups de masse contre l'Etat, monstrueuse aberration historique, qui n'aurait jamais dû être relevé après la chute des Somoza.

La question du pouvoir n'est cependant pas susceptible d'être éludée. Les sandinistes ont bien construit un Etat qui s'exprime plus dans la mise en place d'une administration centralisée que dans la création d'institutions calquées sur certains Etats bourgeois. Il est clair que le chaos économique de 1980 ressemblait à celui de la Russie de 1917-1918, lorsque tout paraissait possible, c'est-à-dire lorsque les travailleurs prennent conscience de leur puissance mais oublient le principe fondamental de l'entraide, qui seul permet à une société de centres de décision autonomes de fonctionner. Une société agraire peut, à la limite, se développer de manière communautaire en cycle clos, mais pour l'industrie et les transports, mêmes rudimentaires, l'alternative est : effondrement ou artisanat.

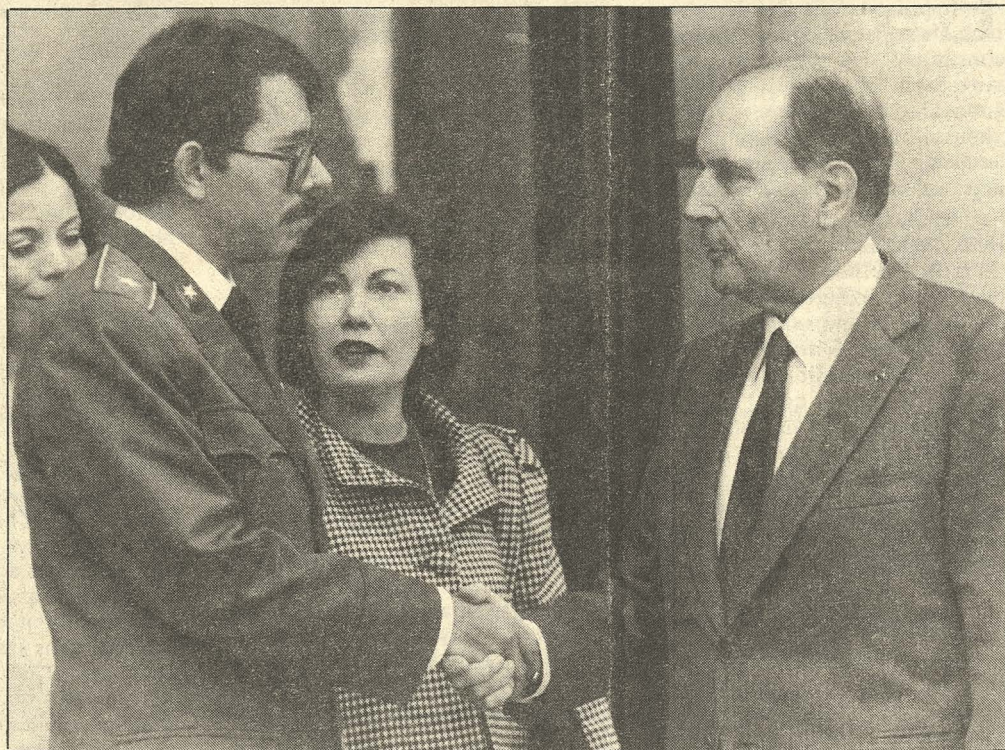
La libération des énergies

La complexité du système industriel et surtout les imbrications nécessaires entre les branches productives impliquent une coordination entre les différentes délégations de travailleurs et une articulation avec les autres secteurs, services, transports et distribution. La gestion directe est un non-sens si elle ne signifie que l'administration de l'entreprise par les travailleurs car le défaut de coordination inter-branches équivaut à de l'auto-sabotage : l'entreprise n'est plus qu'un rouage tournant dans le vide. Le capitalisme est supérieur à ce socialisme de dispersion, car l'économie tourne grâce à l'information des entreprises effectuée par le marché et le système des prix.

Dans une société autogestionnaire, l'information est conditionnée par les rapports sociaux établis dans l'entreprise et dans la commune (5). L'alternative plan ou marché n'est qu'un débat formel (6). La circulation de l'information entre les branches est nécessaire pour que le conseil d'entreprise décide du quoi-comment-combien produire. L'information provient des organisations territoriales de masse qui évaluent les intentions de consommer de la population et les critiques de la qualité des produits.

Au Nicaragua, l'économie mixte bloque la coordination interbranches car les conseils

Expériences nicaraguayennes



M. Ortega en visite en France.

d'entreprises n'interviennent que dans le secteur coopératif et les entreprises d'Etat. Cependant, les sandinistes tentent de contrôler la distribution par la délivrance d'autorisations de vente et par l'encouragement aux coopératives, car les patrons ont recours au marché noir et aux petits revendeurs de rue pour spéculer au détriment des salariés et des paysans. A León, en mai-juin 1986, les C.D.S. (7) ont réduit de moitié le nombre des revendeurs de rue qui ont quitté les campagnes pour spéculer et qui encombrant les voies ferrées et les rues de la ville. Or, le nombre de paysans est insuffisant et cet exode entraîne la construction de bidonvilles qui désorganisent les équipements locaux, sans parler de l'hygiène, et du cortège de maladies (8).

Le bricolage contre la pénurie

La responsabilité des syndicats est réelle : ils ont limité leurs revendications en ne réclamant pas la gestion des entreprises (9). Le comportement des syndicats n'est sûrement pas dû au hasard : au sein des entreprises, se pose le problème incontournable de la division des tâches, c'est-à-dire celui des spécialistes. L'analphabétisme, le manque de formation professionnelle, l'outillage insuffisant, les conditions de vie difficiles entravent l'expression de la créativité ouvrière. C'est pourquoi priorité a été l'alphabétisation sous forme de cours du soir volontaires pour les travailleurs et à une politique de santé gratuite et massive. Mais l'état de guerre ne permet pas d'obtenir les effets escomptés : le Nicaragua reste un pays pauvre.

La coordination libertaire de l'économie ne peut faire l'impasse sur le statut des spécialistes. La complexité des réseaux industriels impose l'exercice de tâches techniques et administratives précises que la disparition des contrôles hiérarchiques et la reconversion des processus de production aliénant ne pourront supprimer, même si elles le réduiront au minimum. Comment éviter la transformation du savoir-faire technique en pouvoir spécial ? Sûrement pas par les commissaires politiques. Mais par un contexte général qui fait que les avantages matériels et l'atomisation des individus de la société capitaliste ne sont pas préférés par le technicien à son insertion active dans le processus de la société libertaire.

La recherche fondamentale qui est à la base des avancées technologiques ne peut être un élément de maturation du contexte scientifique dans un pays trop pauvre. En effet, le pays révolutionnaire doit attirer les chercheurs en développant les laboratoires, car le chercheur est d'abord sensible à son « outil de travail ». Ensuite, il doit profiter de l'élimination de la concurrence inter-entreprises pour lancer à grande échelle la recherche appliquée. Le contexte scientifique s'exprime au niveau décentralisé, en fonction des besoins locaux, par des campagnes d'information qui devraient susciter des ferveurs équivalentes à celles soulevées par les sports de compétition.

Les sandinistes ont tenté de susciter des mouvements inspirés de ce schéma mais au niveau de l'économie réelle du Nicaragua. La créativité ouvrière est encouragée dans le cadre des « innovations ». Artisans, ateliers d'ouvriers et paysans inventent de nouveaux outils, de nouveaux procédés de travail qui sont décrits en détail dans la presse pour qu'il se transmettent et qu'ils attirent l'attention des producteurs.

Xavier MERVILLE
(Gr. de Lille)

L'O.S.T.I.E. en travers de la gorge

Le Pape est venu à Lyon... et puis il est reparti. L'obscurantisme et l'intolérance, canalisés et encadrés dans une ville en état de siège. Le dispositif policier a été si important, le verrouillage de la population si spectaculaire que la plupart des médias s'en sont fait l'écho. Le prétexte à ce flicage sans précédent : des prophéties d'un certain Michel de Notre Dame, mort il y a belle lurette.

Le résultat de l'état de Saint-Siège dans la capitale des Gaules et de la quenelle réunies : la chasse aux anticléricaux, la répression de la libre expression, des inculpations, des expulsions... Ainsi une manifestation libertaire anti-papale a dû faire le coup de poing contre les fascistes locaux. Ainsi un collage d'affiches s'est soldé par huit interpellations ; après 48 heures de garde à vue, 6 inculpations ont été prononcées pour « outrage à chef d'un Etat étranger » et, en vertu des articles 23 et 26 du 2 novembre 1945 relatifs à la sécurité de l'Etat français, deux camarades ont reçu un arrêté d'expulsion.

Il s'agit de Marcus Shieffer qui est Suisse et de Paola Piazzalunga, italienne.

Paola s'est vu retirer son permis de travail et sa carte de séjour, et tous deux ont été conduits à Sainte-Foy-lès-Lyon. La police a effectué, sans aucune commission rogatoire, des perquisitions chez plusieurs camarades libertaires où elle a saisi des documents et des fichiers. Durant ce temps,

relayé par la presse et la télé noyées dans les génuflexions, monsieur Tout-Blanc faisait, mais en plus grand, son Billy Graham show.

Aujourd'hui, l'anticléricalisme, l'athéisme sont devenus des délits justifiant l'expulsion par simple décision de police, atteintes à la sûreté de l'Etat. Héritiers de deux millénaires de crimes contre l'esprit, nous te conchions Wojtila, dussent les argousins dont tu es le serviteur nous poursuivre.

GÉRARD
(Gr. Sabate)



CANADA

Intégration ou rupture ?

S'IL y a une question qui hante littéralement l'ensemble des mouvements sociaux depuis près d'une décennie, c'est bien celle de la crise et des moyens de s'en sortir sans perdre trop de plumes. Au cours des dernières années, les interrogations ont progressivement fait place à la panique et à la course folle aux solutions qui apparaissent les plus faciles, les plus susceptibles d'au moins sauver les meubles.

Au centre de ces « solutions » : l'abandon à peu près total des luttes revendicatives, la concertation avec l'Etat, l'intégration au discours et aux pratiques de « relance » et de restructuration capitalistes. Cette intégration ne va heureusement pas sans heurts et, en certains milieux, le raccollage des gouvernements et du patronat se heurte à des résistances encore minoritaires, mais qui n'en laissent pas moins voir la possibilité de ruptures encore plus conscientes et organisées.

LA crise de restructuration actuelle du Capital au Québec et au Canada ne détermine pas seulement des transformations au niveau des figures ouvrières traditionnelles, elle amène les groupes « oubliés » par la politique institutionnelle à mettre de l'avant des nouvelles formes de lutte. Nous croyons que les femmes et les jeunes, par leur marginalisation et la précarisation de leur situation sociale, impulsent un mouvement de changement qui implique la mise en place de tout un ensemble de pratiques « autonomes ».

Marginalisation des jeunes et des femmes

« No future » pourrait être le slogan de ce mouvement car les lendemains ne chanteront guère si on ne change rien ici et maintenant. Voici quelques données qui permettront de mieux cerner la situation des femmes et des jeunes dans la société québécoise des années 80. On trouve ainsi près de 70% des jeunes (18 à 30 ans) qui travaillent dans des « jobines » (à temps partiel, au noir, etc.) et de ce nombre, seulement 8% sont syndiqués.

Par ailleurs, on calculait en 1982 que près de 18% des jeunes n'avaient pas de revenu. Situation qui amène les jeunes à prendre

souvent le chemin de ce que la presse bourgeoise appelle la « délinquance » (vente de drogues, vol, prostitution, etc.) et qui n'est qu'un moyen de survivre. Avec cette criminalisation de la misère forcée des jeunes par l'Etat et le Capital, on voit la population pénitentiaire prendre un autre visage : 50% des prisonnières et prisonniers ont moins de 25 ans.

Mais si la situation des jeunes est faite de marginalité et de répression, que dire de celle des femmes ? On voit en 1983 que si les 95 000 emplois créés cette année-là se partageaient à peu près également entre les hommes et les femmes, 62,5% de l'augmentation de l'emploi réservé aux femmes (ghettos d'emplois féminins, c'est-à-dire : emplois de service, de bureaux, dans le textile...) est constitué de postes à temps partiel.

De plus, l'introduction de nouvelles technologies dans les procès de travail, dans le cadre de la restructuration capitaliste, a des effets nettement marginalisants envers les femmes : une baisse d'emploi de 30 à 50% est prévue d'ici quelques années dans ces deux ghettos d'emplois de femmes que sont les banques et les bureaux. L'introduction de la bureaucratie transforme ainsi radi-

calement le profil du travail tertiaire, ce qui n'est pas négligeable si on compte que près de 60% des gens au Canada travaillent dans ce secteur. En somme, le tissu du travail, tant productif qu'improductif, verra ses effectifs décroître.

Travail à domicile et à temps partiel

En ce qui concerne l'économie souterraine, en calculant le rapport entre le nombre de billets de banque et l'accroissement des échanges de billets dans l'économie, on est arrivé à fixer l'ampleur de ce secteur clandestin entre 5% de la valeur de la production effectuée et 20% de l'activité économique, soit 80 milliards de dollars.

A côté de cette économie clandestine, on trouve le travail à domicile (sous-jacent au travail au noir) qui est en phase ascendante depuis les années 60. On dénombre, outre les travailleuses-travailleurs à domicile dans le vêtement, 80 000 employés dans des branches comme la métallurgie, l'électronique, l'agroalimentaire. De plus, 33,3% des travaux effectués dans la construction sont faits au noir.

Une autre forme de précarisation est sans doute le temps partiel qui est passé au Canada, entre 1966 et 1973, de 10 à 12% de la main-d'œuvre. De 1975 à 1980, sur 169 000 emplois créés au Québec, près de la moitié (soit quatre-vingt mille) étaient des emplois à temps partiel. A tout cela, il faut ajouter la précarisation que nous avons déjà notée, celle des jeunes sur le bien-être social et aux études, qui n'ont pas la possibilité d'entrer sur le marché du travail. (...)

Perte de contact des syndicats

La tendance du mouvement syndical vers la sclérose et l'institutionnalisation/isolément face aux travailleuses et travailleurs est d'ailleurs repérée par Francine Sénécal qui affirme, dans un premier temps, que jamais depuis les deux dernières décennies les organisations syndicales ne se sont trouvées aussi éloignées de la population et que, dans un deuxième temps, cette crise de perception n'est pas seulement le lot de petits groupes particulièrement conservateurs ou le

fait de la grande bourgeoisie, mais s'étend à divers milieux.

En effet, il n'y a pas, chez les syndicats, une remise en cause de la nouvelle organisation du travail et une interrogation juste sur la montée de la précarisation. Ces derniers, encore plongés dans la nostalgie des années 50 et 60, ne comptent que sur leurs propres moyens, c'est-à-dire sur environ 30% de la population active majoritairement masculine. Ces 30%, qui travaillent généralement à temps plein, bénéficient d'avantages sociaux que les travailleuses précaires n'ont pas, tentent d'éliminer le travail à temps partiel (là où pourtant sont plus de la moitié de ses membres : hôpitaux, commerces, etc.) et le travail au noir sans proposer de véritable solution de rechange.

L'appareil syndical porte de lourdes responsabilités dans la désolidarisation entre les ouvriers-ouvrières traditionnelles et les travailleurs-travailleuses précaires. Il en va de même en ce qui concerne le travail au noir qui est, comme c'est le cas dans la construction, provoqué en partie par les syndicats.

Stratégie de rupture

Toute une tradition du refus du travail a été véhiculée au Québec par la contre-culture et certaines pratiques ouvrières « oubliées » (mais plus pour longtemps !) par les syndicats. On peut noter le record canadien, pour la décennie 60-70, au niveau des jours/hommes perdus pour les entreprises de 1 000 employés et plus (record le plus élevé des pays industrialisés) qui se traduit au niveau micro-politique par l'absentéisme, la mobilité, les arrêts de travail spontanés, sabotages, etc., et au niveau macropolitique par de grandes grèves où souvent les syndicats furent obligés de prendre le train en marche.

Ces indices nous prouvent qu'une auto-activité prolétarienne, en dehors de toute institutionnalisation et non réductible au syndicalisme, existe réellement. C'est sur ces bases qu'il s'agit, non pas d'organiser ces luttes ni d'en inventer, mais bien plutôt de repérer la non-réductibilité des travailleurs et des travailleuses au capitalisme dans le cadre toujours renouvelé de leur marche vers la négation de la condition salariale.

Précarisation, marginalisation et violence représentent notre condition sous une société patriarcale et capitaliste, surtout quand on est femme et jeune. Mais de ceci, nous toutes et tous en ferons une arme pour développer plus d'autonomie collective et individuelle.

Rel. Internationales
(D'après un texte des « Poignées de portes », in « Révoltes »)



BRÉSIL

Les anarcho-syndicalistes s'organisent

LE 1^{er} mai dernier, le premier congrès anarcho-syndicaliste s'est tenu à São Paulo, s'étalant jusqu'au 3 mai. Le matin du 1^{er} mai a eu lieu une manifestation qui a parcouru les rues centrales de la ville, des tracts furent distribués en annonçant les prochaines réalisations. Tout cela durant toute une journée.

Le soir, dans le théâtre « Major Diogo », le groupe Anarchos du Centro Cultural Social a mis en scène la pièce *Premier Mai*, de l'auteur Pietro Gori. Les jours suivants, les délégations de São Paulo, Rio Grande do Sul, Rio de Janeiro, Bahia, Paraíba et Minas Gerais ont donc assisté au congrès. Les groupes organisés des Etats de Goiás et Ceará ont envoyé des motions.

Ce congrès est un premier pas vers la réorganisation du mouvement anarcho-syndicaliste au niveau national comme vers la restructuration de la Confédération ouvrière brésilienne (C.O.B.), membre de l'Association internationale des travailleurs (A.I.T.). La C.O.B. s'organise avec des noyaux de base professionnels ou interprofessionnels qui se fédèrent au niveau de la localité, puis au niveau des différents Etats.

Dans leur développement, les « articulations locales » ainsi que les « articulations par Etat » et les noyaux pro-C.O.B./A.I.T. qui se forment dans les régions du pays s'intègrent à l'« articulation nationale », base de la C.O.B. A São Paulo, le Centro de Cultura Social fut le centre coordinateur d'importantes activités. Avec l'intégration et l'articulation des organisations naissantes dans la C.O.B., les noyaux de soutien A.I.T.-Brésil vont disparaître, leur mission étant achevée.

Les noyaux développent une grande activité et cherchent à étendre leur champ d'action aux régions intérieures de cet immense pays. Des cours d'initiation à l'anarcho-syndicalisme ont débuté en juin dernier, et à Porto Alegre se sont tenues des journées libertaires avec, comme objectif, l'organisation le 7 septembre du congrès constitutif de la C.O.B. La préparation du congrès de Bahia, en mai 1987, est actuellement en cours. Le journal *Voz do Trabalhador* est sur le point de sortir. Nous donnerons dans un prochain numéro du *Monde libertaire* des nouvelles récentes du congrès national de septembre.

Relations internationales
(D'après « A Bathala »)

Allemagne de l'Est

POUR la première fois dans l'histoire de ce pays, un mouvement indépendant pour la défense des droits de l'homme a émergé en Allemagne de l'Est. Les bases de ce mouvement furent posées en 1985 quand un groupe composé en grande majorité de jeunes gens adressa une série de critiques sur la politique gouvernementale.

La toute première prit la forme d'une lettre ouverte au chef de l'Etat, Erich Honecker, en janvier 1985, à l'occasion du début de l'Année de la Jeunesse. Elle appe-

lait à la mise en place de garanties pour le respect des droits de l'homme, allant de la libre expression, libre assemblée, à la liberté de mouvement et à l'arrêt des discriminations idéologiques et politiques. Trois militants : Ralf Hirsch, Peter Rolle et Peter Grimm, avaient précisé leurs adresses sur le document.

Ces militants continuèrent d'élaborer leurs revendications sous forme d'autres appels, exprimant notamment leur solidarité à l'égard des activistes soviétiques du « Groupe pour l'établissement de la confiance entre les Etats-Unis et

l'U.R.S.S. (créé le 4 juin 1982, N.d.R.).

Ce nouveau mouvement agit sous le sigle « Menschenrechte D.D.R. » (« Droits de l'homme, R.D.A. »). Il regroupe dorénavant plus d'une centaine de militants, auxquels s'ajoute une frange importante de sympathisants. L'information vers l'étranger est primordiale pour le mouvement des droits de l'homme maintenant, car elle constitue indirectement une protection contre les arrestations et autres formes de répression.

Rel. Int.
(D'après « Across Frontiers »)

« Au café » de Errico Malatesta

Il y a peu encore, un célèbre constructeur d'avions et marchand d'armes notoire, Marcel Dassault pour le citer, louait des espaces publicitaires dans les journaux afin de délivrer ses « messages », « Au café du Commerce » s'exprimaient des personnages qui résolvait le problème social par des formules lapidaires où la naïveté se mêlait à la roubardise. Tout se concluait généralement par cette formule : « Si chacun mettait du sien, on irait loin ensemble ».

En pratiquant cet exercice, le Marcel en question mettait, certainement sans le savoir, ses pas dans les traces de Malatesta. L'anarchiste italien avait en effet, de 1897 à 1920, pendant des périodes de clandestinité forcée, écrit les dialogues d'un petit livre nommé *Au café*. Mettant en présence, dans un café d'Ancône, des bourgeois et un anarchiste, cela lui per-

mettait de livrer sous une forme facile à lire quelques éléments de propagande.

Les dix premiers chapitres furent écrits en mars 1897 et, selon Luigi Fabbri, « l'idée doit lui avoir été suggérée par sa fréquentation d'un café populaire où il était le seul "subversif" — un des clients assidus était un délégué de la P.S. (police de sûreté) qui eut souvent l'occasion de s'entretenir avec Malatesta sans savoir quelle bonne proie il avait à la portée de la main — et où l'anarchisme devait certainement être un sujet de discussion comme partout à Ancône, car les anarchistes y faisaient alors beaucoup parler d'eux, à cause de leur active propagande et des fréquents procès qu'ils se mettaient sur le dos. » Découvert et identifié, Malatesta en abandonna l'écriture jusqu'en 1913, pour finalement les compléter après

société pour devenir une horde de loups toujours prêts à se dévorer les uns les autres.

Georges. — Et ne vous semble-t-il pas que ce soit justement le cas de la société où nous vivons ? Vous nous accusez de vouloir la spoliation et la rapine ; mais ne sont-ce pas, au contraire, les propriétaires qui, continuellement, dépouillent les travailleurs et leur ravissent le fruit de leur travail ?

Ambroise. — Les propriétaires font usage de leurs biens comme bon leur semble, et ils en ont le droit, tout comme les travailleurs disposent de leur bras. Patrons et ouvriers négocient librement le prix de l'ouvrage et quand le contrat n'est pas violé, personne n'a lieu de se plaindre. La charité peut adoucir les douleurs trop aiguës, les souffrances imméritées, mais le droit doit demeurer intangible.

Georges. — Mais, que me parlez-vous de libre contrat ? L'ouvrier est obligé de travailler pour ne pas mourir de faim, et sa liberté ressemble à celle du voyageur qui, assailli par des voleurs, donne sa bourse pour qu'on ne lui prenne pas la vie.

Ambroise. — Admettons. Mais ce n'est pas pour cela que vous pouvez nier le droit de chacun à disposer de son bien comme il l'entend.

Georges. — Son bien ! Son bien ! Mais comment et pourquoi le propriétaire foncier peut-il dire que la terre est à lui ? Et pourquoi et comment le capitaliste se permet-il d'affirmer que les instruments de travail et autres capitaux créés par l'activité humaine lui appartiennent ?

Ambroise. — La loi lui en reconnaît le droit.

Georges. — Ah ! si ce n'est que la loi, le voleur de grand chemin pourrait tout aussi bien soutenir qu'il a le droit d'assassiner et de voler ; il n'aurait qu'à formuler quelque article de loi qui lui reconnaîtrait ce droit. Et du reste, c'est précisément ce qu'on fait les classes dominantes ; elles ont fait la loi et pour légitimer les usurpations déjà perpétrées et pour avoir un moyen sûr d'en accomplir de nouvelles.

Si tous vos « *suprêmes principes* » sont basés sur les codes, il suffit que demain une loi décrète l'abolition de la propriété privée pour que ce que vous appelez aujourd'hui rapine et vol deviennent aussitôt un « *principe suprême* ».

Ambroise. — Oh, mais la loi doit être juste ! Elle doit se conformer aux principes du droit et de la morale et non point être l'effet d'un caprice effréné, autrement...

Georges. — Donc, ce n'est pas la loi qui crée le droit, mais le droit qui justifie la loi. Et alors, en vertu de quel droit toutes les richesses existantes, naturelles ou créées par le travail, appartiennent-elles à quelques individus qui, par ce fait, ont droit de vie et de mort sur la masse des déshérités ?

Ambroise. — En vertu du droit qu'a, que doit avoir tout homme de disposer librement du produit de son activité. C'est un sentiment naturel à l'homme, sans lequel aucune civilisation n'aurait été possible.

Georges. — Tiens ! vous voici devenu défenseur des droits du travail ! Bravo ! Mais, dites-moi, comment se fait-il alors que ceux qui travaillent ne possèdent rien, tandis que la propriété est précisément l'apanage de ceux qui ne font rien ?

La conséquence logique de votre théorie n'est-elle pas que les propriétaires actuels sont des voleurs ? Ne vous semble-t-il pas, qu'en toute justice on devrait les exproprier pour rendre les richesses qu'ils ont usurpées aux légitimes propriétaires, les travailleurs ?

Ambroise. — S'il y a des propriétaires qui ne travaillent pas, c'est parce qu'ils ont travaillé auparavant, eux ou leurs ancêtres, et ils ont eu la sagesse d'épargner et le talent de faire fructifier leur épargne.

Georges. — Vous figurez-vous un travailleur — qui, dans la règle, gagne à peine de quoi nouer les deux bouts, — épargnant et accumulant des richesses !

Vous savez bien que la véritable origine de la propriété est la violence, la rapine, le vol légal ou illégal. Mais admettons cependant qu'un homme ait fait des économies sur le produit de son travail, de son travail personnel : s'il veut en jouir plus tard quand et comme bon lui semble, rien de mieux. Mais la chose change complètement d'aspect

la « Semaine rouge » des Marches et de Romagne en 1920.

Dans la préface de *Au café*, L. Fabbri note que « les lecteurs verront que l'anarchiste des dialogues, Georges, — ou Errico Malatesta pour mieux dire — termine ses conversations au café en saluant tous ses interlocuteurs parce qu'il doit partir sans savoir quand il reviendra. En écrivant ces derniers mots, Malatesta disait à son hôte : " Personne ne saura jamais combien il est littéralement vrai que je dois partir sans savoir quand je reviendrai !" » Et cette anecdote situe bien l'agitateur perpétuellement en mouvement que fut Malatesta. Les extraits que nous publions ci-après mettent aux prises Georges et un juge, Ambroise, à propos du droit de propriété.

P.B.

quand commence ce que vous appelez faire fructifier l'épargne. Cela signifie faire travailler les autres et leur voler une partie du produit de leur travail ; cela signifie accaparer des marchandises et les vendre plus cher qu'elles n'ont coûté ; cela signifie créer artificiellement la famine pour spéculer dessus ; cela signifie enlever aux autres les moyens de vivre en travaillant librement, pour les contraindre ensuite à travailler pour un mince salaire ; et cela signifie nombre d'autres choses de ce genre, qui n'ont plus aucun rapport avec le sentiment de la justice, mais qui démontrent clairement que la propriété — quand elle ne dérive pas du vol franc et ouvert — provient du travail des autres que les propriétaires ont, par un moyen ou par un autre, fait tourner à leur profit.

Il vous semble juste, à vous, qu'un homme qui a, — par son labeur et son industrie, je vous l'accorde — amassé un petit capital, puisse de ce fait dérober aux autres le produit de leur travail ? Que, plus encore, il puisse léguer aux générations successives de ses descendants le droit de vivre oisifs sur le dos des travailleurs ? Il vous semble juste que, quelques hommes actifs et économes ayant amassé des capitaux — je parle ainsi pour abonder dans votre sens — la grande masse de l'humanité soit condamnée à la misère et à l'abrutissement à perpétuité ?

Et, d'ailleurs, quand bien même un homme aurait travaillé uniquement par lui-même, avec ses propres muscles et son propre cerveau, sans exploiter personne, quand bien même, contre toute possibilité, il serait arrivé ainsi, sans le concours direct ou indirect de toute la société, à produire beaucoup plus qu'il ne lui est nécessaire, cet homme ne serait pas pour cela autorisé à nuire aux autres, à leur ôter les moyens d'existence. Celui qui ferait une route le long du littoral ne pourrait pour autant revendiquer le droit d'interdire aux autres l'accès de la mer ; celui qui pourrait à lui seul défricher et cultiver le sol d'une province ne pourrait pour autant prétendre en affamer tous les habitants ; celui qui créerait de nouveaux et puissants moyens de production n'aurait pas le droit d'user de son invention de manière à soumettre les hommes à sa domination et encore moins le droit de dominer et d'exploiter les générations futures.

Mais que vais-je imaginer en supposant, même pour un instant, que les propriétaires sont des travailleurs ou des descendants de travailleurs ?

Voulez-vous que je vous raconte l'origine de la fortune des gros bonnets de notre commune, tant des nobles de vieille souche que des enrichis d'hier ?

Ambroise. — Non, de grâce, ne faisons pas de personnalités. S'il y a des richesses mal acquises, ce n'est pas une raison pour nier le droit de propriété, le passé est le passé, il ne sert à rien de remuer les tares originelles.

Georges. — Ne les remuons pas, si vous voulez. Pour moi, la chose est sans importance. La propriété individuelle doit être abolie non parce qu'elle peut avoir été plus ou moins mal acquise, mais parce qu'elle donne le droit et les moyens d'exploiter le travail d'autrui et qu'en se développant elle met la masse des hommes sous la dépendance de quelques-uns.

Mais, à propos, comment justifiez-vous la propriété individuelle de la terre ? Il n'y a pas moyen de dire qu'elle résulte du travail des propriétaires ou de leurs ancêtres !

Ambroise. — Voici. La terre inculte, stérile, n'a pas de valeur. L'homme l'occupe, la fertilise, la rend féconde et naturellement a droit aux fruits que sans son travail elle n'aurait point produits.

Georges. — Très bien ; ça, c'est le droit du travailleur au produit de son travail ; mais ce droit cesse quand il cesse de cultiver la terre. Ne vous semble-t-il pas ?

Or, comment se fait-il que les propriétaires actuels possèdent des territoires souvent immenses, qu'ils ne travaillent pas, qu'ils n'ont jamais travaillé et qu'ils ne font même pas travailler par les autres ?

Comment se fait-il que des terres qui n'ont jamais été cultivées appartiennent à des particuliers ?

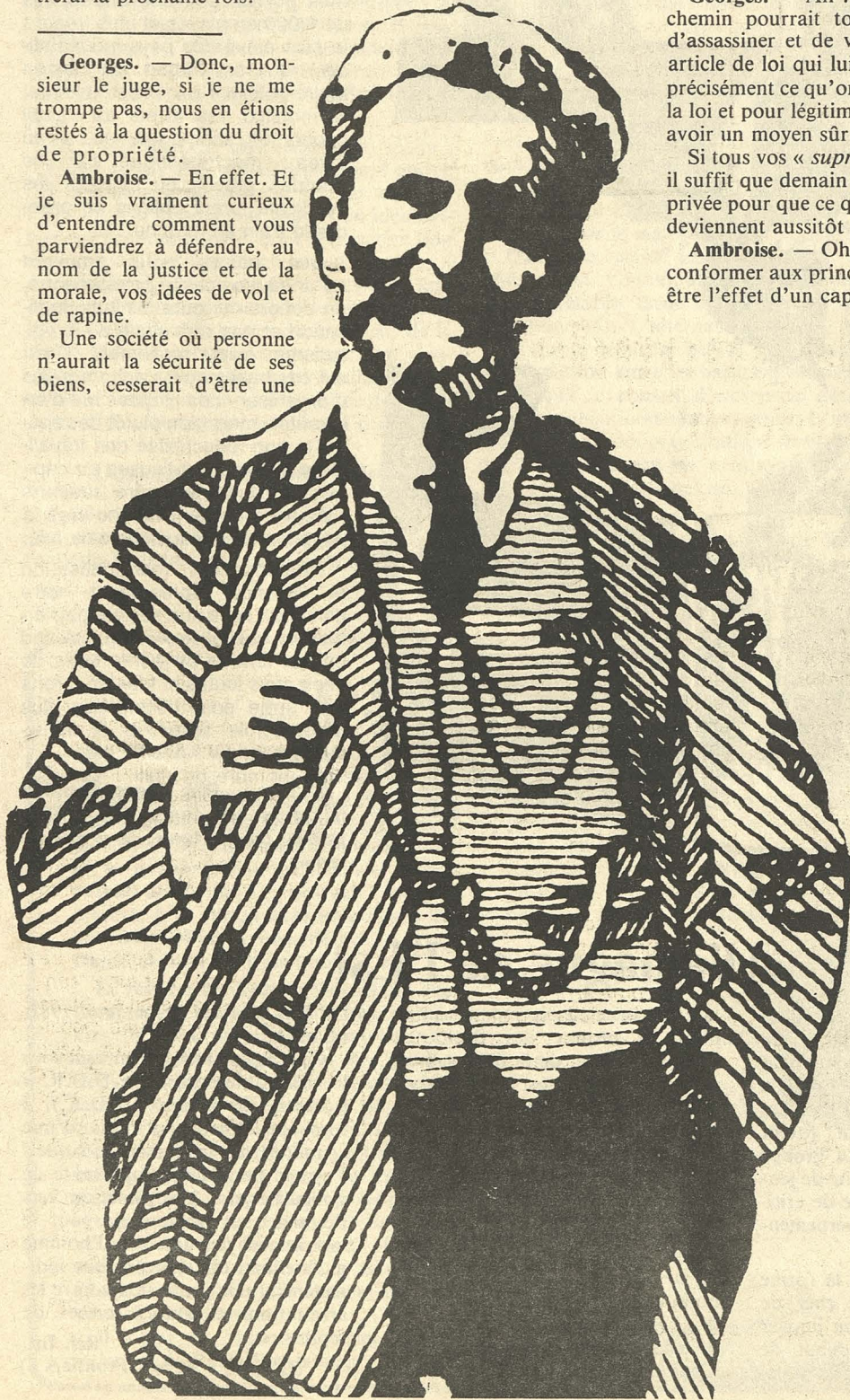
Quel est le travail, quelles sont les améliorations qui sont à l'origine du droit de propriété dans des cas semblables ?

La vérité est que, pour la terre comme pour les autres richesses, l'origine de la propriété est la violence. Et vous ne réussirez à la justifier qu'en admettant ce principe : le droit, c'est la force. Et dans ce cas... malheur à vous, si, un jour, vous êtes les plus faibles.

Ambroise. — Mais, en définitive, vous perdez de vue l'utilité sociale, les nécessités inhérentes à la société. Sans le droit de propriété il n'y aurait pas de sécurité, pas d'ordre dans le travail et la société s'effondrerait dans le chaos.

Georges. — Comment, à présent, vous parlez d'utilité sociale ! Mais dans nos premières conversations, je me suis occupé de des maux sociaux causés par la propriété privée et vous m'avez rappelé à la question du droit abstrait !

Mais finissons-en pour ce soir ; excusez-moi de ce que je dois me retirer. Nous en reparlerons.



NOTE DE LECTURE

« Anarcho-syndicalisme et communisme » de Daniel Colson

POURQUOI et comment, dans les années 20, le communisme autoritaire évinça-t-il du mouvement ouvrier le syndicalisme révolutionnaire et l'anarcho-syndicalisme ? L'universitaire Daniel Colson a cru pouvoir trouver une explication dans le vécu quotidien des militants ouvriers de l'époque. Il a pris l'exemple de Saint-Etienne, grande ville ouvrière, dont la Bourse du Travail abritait l'intense activité d'un vaste ensemble d'organisations syndicales.

Daniel Colson a puisé dans trois sources : les témoignages de rares survivants, la presse politique et syndicale et les rapports de police fort nombreux. (Il ne se tient guère de réunions qui ne fasse l'objet d'un compte rendu se retrouvant le lendemain matin sur la table du commissaire spécial des Renseignements généraux...) Ce dernier matériau doit être manipulé avec des pincettes, bien sûr, car — on l'imagine — les indicateurs ne brillent pas toujours par leurs facultés intellectuelles et ont une propension à se délecter des ragots.

L'ouvrage de Colson est à lire par tous ceux qu'intéresse l'histoire du mouvement ouvrier. Les vieux militants stéphanois peuvent y voir revivre des hommes qu'ils ont connu ou dont ils ont bien souvent entendu parler dans leur jeunesse.

On trouve aussi quelques documents étonnants comme celui qui nous révèle la maigre squelettique de certains syndicats. Ainsi, en 1922, si les mineurs, les cheminots, les municipaux, les gaziers et les électriciens ont des effectifs assez étoffés, les métaux regroupent 150 adhérents et le textile 50 alors que ces secteurs emploient des dizaines de milliers de salariés à Saint-Etienne.

« Echec à naître »

De ses recherches, Colson tire des conclusions dont certaines sont, pour le moins, surprenantes. « *Il n'est plus possible, écrit-il, de conserver les termes de notre question initiale. Le début des années vingt ne se caractérise pas d'abord par un "effacement" de ces deux références idéologiques (syndicalisme révolutionnaire et anarcho-syndicalisme), mais bien au contraire par leur émergence, par l'effort désespéré des militants d'alors pour faire naître des regroupements se réclamant d'elles, et par l'échec final d'une cristallisation idéologique et organisationnelle qui ne parviendra à s'opérer qu'aux marges du mouvement ouvrier français.* »

Pour Colson, il s'agit d'un « échec à naître ». Mais en vérité sa « conclusion » est déjà formulée, comme présupposé, dans la première partie de l'ouvrage sous un titre de chapitre éloquent : « *Le mythe de l'anarcho-syndicalisme* ».

Dans sa préface, Pierre Ansart explicite parfaitement la pensée de Daniel Colson qui, écrit-il, « *démontre (!) que ledit anarcho-syndicalisme a été une invention à posteriori issue des polémiques des*

années vingt, et utilisée essentiellement pour dénoncer des pratiques qui menaçaient les appareils syndicaux. »

Il est vrai que le terme « anarcho-syndicalisme » est apparu dans les années 20, on ne sait pas trop où ni comment. Mais enfin, tout ce qu'il représente pour nous n'a-t-il pas commencé avec la Première Internationale ? Pelloutier, Pouget, Yvetot et bien d'autres, dans les Bourses du Travail et la C.G.T. des premières décennies ne furent-ils pas des anarchistes ? Des anarchistes œuvrant dans les syndicats ! La constitution de la Fédération ouvrière de région espagnole en 1868 et celle de la C.N.T. en 1911 furent-elles des « échecs à naître » ? Et puis, l'anarcho-syndicalisme est-il mort aujourd'hui ? Voilà bien un « mythe » d'une curieuse longévité. Et d'une incontestable matérialité.

Sébastien BASSON

Daniel Colson, « *Anarcho-syndicalisme et communisme, Saint-Etienne 1920-1925* », éditions A.C.L., en vente à la librairie du Monde libertaire, 120 F.

Cet ouvrage est également disponible à l'Atelier de création libertaire, 13, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon à un prix de souscription (100 francs) jusqu'au 31 décembre 1986.

ERRATUM

La rédaction du « Monde libertaire » prie ses lecteurs de l'excuser de l'erreur qui figurait en page 1 et 10 de notre dernier numéro. Le forum qui devait avoir lieu le 6 octobre avec Daniel Cohn-Bendit a du en effet être repoussé au samedi 18 octobre, ce dernier ayant un empêchement de dernière minute. Rendez-vous donc le 18, à partir de 16 h, à la librairie du Monde libertaire.

La rédaction

NOTE DE LECTURE

« La faim dans le monde » de William Murdoch

SI l'on voulait être un peu sarcastique, on pourrait dire qu'il reste en 1986 trois thèmes qui mobilisent encore en France : les fêtes de S.O.S.-Racisme, les opérations contre la faim dans le monde, les victoires de l'équipe de France de football au Mondial.

L'ennui c'est que les opérations médiatiques contre la faim dans le monde, celles de l'association Band Aid de la pop-star Bob Geldof ou les disques pour l'Ethiopie des chanteurs américains ou français, qui donnent sans doute bonne conscience à l'Occident et drainent espérons-le de l'argent vers l'Afrique, ne constituent que des aides extrêmement ponctuelles et par là tout à fait limitées. Or les pays du Sud ont besoin d'un développement équilibré plus que

de charité médiatisée et publicitaire.

Aussi le mérite essentiel de *La faim dans le monde* (1) de Murdoch est de rendre compte des obstacles structurels à la disparition de la sous-alimentation dans les « pays en voie de développement », et d'avancer des solutions qui puissent constituer une politique réelle de développement.

Selon Murdoch, l'équation fondamentale est claire : nous sommes en présence d'une course de vitesse entre l'augmentation de la population et celle des ressources vivrières dans les pays du Sud. L'ouvrage met à jour quelques réalités inquiétantes. Le chapitre 5 rappelle ainsi qu'en tablant sur des projections établies à partir des taux de croissance de l'agriculture des années 70 dans les pays en voie de développement,

et des données actuelles concernant l'accroissement démographique, il y aura un milliard de sous-alimentés en l'an 2000.

« *Il n'est de richesse que d'hommes* », disait Jean Bodin. Murdoch, à l'inverse, restitue les déséquilibres de l'économie nationale qu'implique la surpopulation : gonflements non maîtrisables des budgets sociaux, rapports médiocres entre volume de travailleurs productifs et population inactive... Il présente parallèlement les origines de la surproduction : tant que les richesses nationales ne profiteront qu'à une faible fraction de la population, les taux de natalité demeureront très élevés car pour les plus pauvres la seule richesse c'est la main-d'œuvre.

Réforme agraire et cultures vivrières

L'analyse de Murdoch ne s'en tient pas néanmoins à l'examen des relations entre surpopulation et sous-alimentation, elle précise les obstacles structurels au développement de l'agriculture vivrière. L'ouvrage rappelle ainsi la répartition des terres extrêmement inégale dans les « pays en voie de développement ». Et l'auteur se déclare favorable à une politique sérieuse de réforme

agraire qui redistribuerait vraiment les terres, c'est-à-dire bien différente de la plupart de celles menées jusqu'à présent.

Il s'appuie ici sur les travaux de Berry et Cline dans *Agrarian Structure* paru en 1979 qui, en utilisant des données détaillées concernant six « pays en voie de développement » et en supposant une répartition égale des terres disponibles entre les exploitants, ont calculé que si la redistribution était totale, la productivité globale augmenterait de 10 à 80% parce que l'intensité globale de l'utilisation des terres se trouverait accrue.

En fait, *La faim dans le monde* de Murdoch pourrait fort bien se lire comme une machine de guerre théorique contre les doctrines et pratiques libérales en matière de développement. Et l'auteur se prononce, par exemple, pour une réorientation massive de l'agriculture du tiers monde et contre la théorie des avantages comparatifs de Ricardo. L'agriculture est aujourd'hui orientée vers la culture des produits de base destinés à l'exportation ; il faut impérativement la tourner vers la production vivrière, nous dit-il.

Il est vrai que la forte instabilité des prix des marchés mondiaux

des produits de base incite à écouter Murdoch. L'ouvrage critique par ailleurs avec véhémence les pratiques du F.M.I. qui n'hésite pas, pour des raisons de solvabilité des « pays en voie de développement », à leur imposer des plans d'austérité dramatiques et insupportables. Là encore, les émeutes de la faim en Tunisie et au Maroc incitent vraiment à suivre Murdoch dans sa critique d'un certain nombre de politiques des pays riches inspirés fondamentalement par des indicateurs étroitement financiers et sans aucune attention aux nécessités sociales des « pays en voie de développement ».

L'ouvrage de Murdoch ouvre ainsi des pistes pour comprendre la sous-alimentation et lutter contre. Espérons que de telles pistes permettront de fonder une mobilisation qui imposerait aux pays capitalistes industrialisés et aux pays de l'Est de rompre avec l'échange inégal et d'aider enfin à un développement équilibré du Sud.

Willy PELLETIER (Gr. de Lille)

(1) W. Murdoch, « *La faim dans le monde* », éditions Dunod, 421 pp., 145 francs, en vente à la librairie du Monde libertaire.

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 9 octobre

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : le Texas.
« Femmes libres » (12 h à 14 h) : la femme dans l'Islam, la moitié mutilée.
« Enlivrez-vous » (15 h 30 à 17 h) : interview de Jean-Louis Bastian.
« Tout couleur » (18 h 30 à 20 h 30) : racisme et terrorisme, nouvelles du monde.
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : spécial Steve Lacy (sax.) et Last Exit avec Sonny Shanock.

Vendredi 10 octobre

« Et les croissants, bordel ! » (8 h à 10 h) : infos, revue de presse et musiques...
« Jouisances » (12 h à 14 h) : la puissance du hasard.
« Palais de Police » (14 h 30 à 16 h 30) : la stratégie judiciaire des antimilitaristes avec Philippe Cuvelier, objecteur insoumis.
« L'Invité quotidien » (19 h à 20 h 30) : Union rationaliste, présentation d'Héraclite.
« Les damnés de la terre » (21 h à 22 h 30) : le Liban, avec Nageb et Habib (des infos, interview sur le terrorisme).

Samedi 11 octobre

« Chronique syndicale » (12 h à 14 h) : quel travail peut-on encore faire dans une U.L.-C.F.D.T. ? La section C.G.T. de Gibert-Jeune.
« De bouche à orteils » (15 h 30 à 17 h 30) : Louis Arti est invité.

Dimanche 12 octobre

« Folk à lier » (12 h à 14 h) : nouveautés du disque et rediffusion de concerts.
« La fiancée de M. Spock » (16 h 30 à 18 h 30) : pour l'anthologie « Superfuturs ».

Lundi 13 octobre

« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : avec Mme Caucanas de l'association « Droit de mourir dans la dignité ».
« Radio libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : Edith Piaf avec Bernard Marchas.

Mardi 14 octobre

« Chronique syndicale » (18 h 30 à 20 h 30) : considérations sur l'économie politique.

Mercredi 15 octobre

« De la musique sur tous les toits » (10 h à 12 h) : Tchaïkovsky, « Symphonie pathétique » ; Brahms...

Jeudi 16 octobre

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : Memphis.
« Enlivrez-vous » (15 h 30 à 17 h) : avec Pascal Bonatoux pour « Vincent par Van Gogh ».

RADIO-LIBERTAIRE
C'EST SUR 89.4 MHZ, PARIS !

Avis aux abonnés

Pour la dernière représentation de *La petite boutique des horreurs*, le dimanche 12 octobre, le T.L.P. offre cinquante places gratuites aux abonnés du Monde libertaire.

Ces derniers pourront retirer leurs billets à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris (M° République), dès la parution de ce journal en s'y présentant avec leur dernière bande de routage.

La rédaction et le T.L.P.

MORT AU « TIERS MONDE » (4^e PARTIE)

Bref, quel développement ?

Le concept de « tiers monde » repose également sur une approche qui tend à réifier les phénomènes, c'est-à-dire à les doter d'une existence propre autonome, ou à les compartimenter, ce qui exclut toute analyse globale et, par conséquent, toute réponse adaptée. Cela permet de légitimer bien des processus de domination. Si géopolitiquement, le pseudo-bloc des « pays non alignés » n'a jamais réellement existé, les tiers-mondistes sont toujours là pour faire écran de fumée, ici et là-bas.

Il reste à réexaminer le concept de « sous-développement », si bien lié à celui de « tiers monde ». Le « sous-développement » est un concept relatif par excellence puisqu'il se définit en opposition à un « développement ». Dans certaines analyses économiques contemporaines, il est même spécifiquement mis en balance avec la notion de « croissance ».

Le niveau de « développement » d'une humanité repose sur l'évaluation d'un ensemble de conditions de vie jugées comme acceptables pour les individus et les groupes qui la composent. Une telle évaluation demeure largement subjective. Il est bien connu que le patron et l'ouvrier n'ont pas la même idée sur le montant des salaires jugés nécessaires pour vivre. En outre, d'une époque à l'autre et d'un lieu à l'autre, il y a de profondes différences entre ce qui est considéré comme minimum : un paysan de Lozère se bat pour qu'un relais hertzien puisse lui permettre de capter la télévision tandis qu'un paysan des Philippines attend encore vainement l'électrification.

Développement et consommation

Cependant n'y a-t-il pas des besoins et des niveaux de besoins fondamentalement objectifs ? Le corps humain ne demande-t-il pas une certaine quantité et qualité de nourriture pour fonctionner correctement ? N'y a-t-il pas un seuil d'hygiène en deçà duquel les maladies font leurs ravages ? L'alphabétisation n'est-elle pas la première étape d'un niveau d'instruction ?

La difficulté réside bien dans le fait que l'évaluation des conditions de vie minima repose à la fois sur des critères objectifs, scientifiquement quantifiables, et subjectifs, propres à un individu, un groupe, une époque, un espace. Et il ne faut pas oublier que les scientifiques censés déterminer les critères objectifs sont également soumis aux critères subjectifs.

Cette difficulté ne sera résolue que lorsque chacun pourra satisfaire librement la vieille maxime socialiste et anarchiste « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ». Et ce jour-là, on rira certainement de ces estimations scientifiques qui seront jugées bien misérables.

Evaluer le « développement », et donc le « sous-développement », sans évaluer les besoins, et donc la consommation, est en effet une entreprise vaine. Ou mystificatrice. Kropotkine avait bien cerné le problème lorsqu'il fondait son approche scientifique et politique sur ces deux pôles. Le géographe Yves Lacoste, qui démontre la nécessité de se débarrasser du concept fourre-tout de « sous-développement » (mais qui le fait au profit de celui, non moins fourre-tout, de « tiers monde »), n'est pas loin de s'engager sur cette voie lorsqu'il consacre le troisième

chapitre de son livre *Géographie du sous-développement* à « la croissance des besoins individuels » et au « développement des aspirations collectives ».

Les inter-relations

Sur le plan pratique, c'est-à-dire non seulement d'un point de vue de méthodologie scientifique mais également sur le plan militant de revendications concrètes à formuler avant que ne vienne le « grand soir », il reste indispensable de recourir à une évaluation des conditions de vie minima pour mieux cerner les besoins. Cette évaluation est censée définir le « niveau de développement » existant.

Les analyses montrent que les conditions agissent les unes sur les autres et que l'ensemble constitue donc ce niveau. Ainsi, un fort taux de scolarisation ou un recul des croyances religieuses peuvent être parallèles à un décroît naturel de la démographie. Ou encore, le niveau technologique moyen traduit le niveau d'industrialisation.

Le risque surgit alors de transformer ces critères en cause, de les résumer en un système de déterminismes mécaniques et de masquer en définitive la logique qui les sous-tend tous ensemble comme processus d'inter-actions, leur « dynamique » pour reprendre un terme reclusien. De schémas d'analyse qui érigent les conséquences en causes, on passe facilement à des modèles de gestion ou à des recettes quasi-miracles. C'est ainsi que le « modèle américain » a été vanté, alors qu'une situation où un dixième de la population mondiale consomme plus du tiers des ressources de la planète ne peut, de toute évidence, être étendue à l'ensemble de la terre.

Il y a également le risque de privilégier telle ou telle série d'inter-actions et, par voie de conséquence, de considérer comme prioritaire ou unique la résolution des problèmes qu'elle peut poser. Ce fut, et c'est encore, le cas de la fameuse balance population/quantité de ressources disponibles. Il n'est pas sûr que certains libertaires néo-malthusiens aient échappé au piège tendu. Nul ne contredit les graves situations où cette balance est en déséquilibre dans l'état actuel des choses. Ces situations ne suffisent d'ailleurs pas à définir un « sous-développement » ou un « tiers monde » puisqu'à contrario il existe des régions peu peuplées qui ne répondent pas pour autant aux critères de développement.

Dans le présent système capitaliste et étatique, ces situations sont bien entendu explosives et dramatiques. Et ce n'est pas pour rien que nombre de dirigeants, un peu plus clairvoyants que d'autres quant à leurs intérêts et désireux d'échapper à une tourmente qui pourrait les emporter (l'économiste bourgeois Malthus en faisait partie) se sont penchés sur le problème : on connaît par exem-



ple les « excès » des campagnes de stérilisation massive d'hommes ou de femmes en Inde.

Mais s'agit-il de maintenir le système tel qu'il est ou de le changer ? Aucune des réussites démographiques malthusiennes n'a d'ailleurs réussi, et pour cause, à détruire les causes des inégalités socio-économiques et ce, que ce soit dans un pays donné ou à l'échelle du monde. L'exemple du Japon, souvent cité, montre que si la croissance démographique a été localement freinée, elle est aussi le corollaire d'une expansion néo-impérialiste, que sa restructuration interne, sous forme de concentration mégalopolitaine, pose des problèmes de « congestion », et que l'exploitation capitaliste n'a pas disparu. Mais l'analyse compartimentaire et l'action politique dispersée frappe encore

La trappe

Ces risques existent parce que les évaluations actuelles du « développement » tendent à ne prendre en compte que des moyennes (si tant est que les chiffres soient déjà disponibles ou fiables), c'est-à-dire à gommer la réalité qui est diversité et, du point de vue socio-économique, inégalité. Les oppositions entre classes sociales passent à la trappe. La multitude des désirs individuels ou des groupes est effacée par l'arbitraire d'un critère scientifique commun. Il est d'ailleurs frappant de constater que presque toutes les analyses scientifiques qui cherchent à appréhender la complexité du « sous-développement » et à se démarquer de tout critère unique en viennent finalement peu ou prou à broder autour des index moyens de « produit brut par habitant » ou de « consommation par habitant ». Et ces moyennes ne trahissent-elles pas le caractère fallacieux d'une société qui serait économiquement homogène ?

La confusion s'accroît puisque l'on ajoute au concept du « sous-développement » la notion de « pays », compris comme unité étatique, ce qui introduit un découpage abusif, comme nous l'avons vu, sous couvert de réalité géographique. Opposer « pays développés » et « pays sous-développés » peut alors sous-entendre implicitement qu'au sein des uns il n'y a ni pauvres, ni sous-équipements, ni inégalités socio-spatiales, et qu'au sein des autres il n'y a ni classes aisées, ni technologie ultra-moderne, ni quadrillage du territoire. Certes, certains lieux (terme qui correspond finalement à la notion de « pays » débarrassée de sa gangue étatique) abritent des populations dont le niveau de développement est inférieur à d'autres. Le bon sens permet de dire qu'un banlieusard parisien moyen vit mieux (ou moins mal) qu'un paysan éthiopien moyen.

Mais il n'est pas sûr que la moyenne des critères de développement d'une ville comme Buenos-Aires, supposée appartenir

à un « pays sous-développé », soit inférieure à celle d'une ville comme Naples, supposée appartenir à un « pays développé », par exemple.

L'alternative

Pour éviter la trappe, il importe en définitive que l'évaluation du niveau de développement, c'est-à-dire du rapport entre les besoins et leur satisfaction, la production et la consommation, soit d'abord l'œuvre des populations concernées elles-mêmes.

Ce « d'abord » ne signifie pas un « seulement ». Il ne s'agit pas de fragmenter l'humanité, sans quoi l'auto-satisfaction tournerait à un égoïsme exclusif. Ce serait en outre démagogie que de prétendre que des populations ruinées par la malnutrition, par exemple, qui diminuent leurs facultés intellectuelles en s'attaquant aux neurones du cerveau, puissent trouver du jour au lendemain les réponses appropriées pour lutter contre les cols blancs des transnationales ou les bureaucrates gouvernementaux. Entre elles et eux, il y a d'ailleurs les nervis, les polices, les armées, les gardes-chiourme, les contre-maîtres, les prêtres, les usuriers : c'est déjà une première prise de conscience et d'action révolutionnaire que de s'en débarrasser. Mais pour éviter ensuite de retomber sous la coupe des plus ou moins nouveaux maîtres, il est vital d'avoir une idée claire de l'alternative. Pour cela, il est essentiel que des liens se tissent avec les groupes ou les individus qui, ailleurs, luttent dans le même sens et peuvent, parfois, bénéficier d'une certaine expérience.

A terme les organisations non gouvernementales (O.N.G.) non purement caritatives qui veulent réellement l'autonomie des projets de développement outre-mer sont donc condamnées, si elles sont logiques avec elles-mêmes, à se radicaliser en tant que groupe révolutionnaire, ou à se désengager complètement de leurs partenaires outre-mer, c'est-à-dire, en définitive, à se saborder ; on connaît malheureusement peu d'institutions qui y réussissent.

Même à brève échéance, des liens comme ceux que la C.N.T.-A.I.T. essaient de nouer avec la C.O.B. en Bolivie ou avec les syndicats sud-africains sont certainement plus bénéfiques pour les uns comme pour les autres sur la voie de l'émancipation. La construction ou la reconstruction de fédérations anarchistes, susceptibles de préserver et de développer l'identité anarchiste auprès du mouvement de masse lié à l'anarcho-syndicalisme est une tâche tout aussi prioritaire pour les militants libertaires. Le fédéralisme, ce fédéralisme libertaire qui évite le piège compartimentaire du terme auto-gestion, est international ou ne sera pas.

Philippe PELLETIER

(fin)



Marchand de sauterelles grillées au Niger, après une invasion.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.